

Jette

info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre
Rue Henri Werrie 18-20
1090 Bruxelles
Tél.: 02/423 12 11
Fax : 02/425 24 61
E-mail : infojette@jette.irisnet.be

SEPTEMBRE 2003 N°101

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

21 septembre : un dimanche sans voiture



L'opération "A Jette, sans ma voiture" qui aura lieu le dimanche 21 septembre prochain ne se veut certes pas une action contre la voiture, une journée «si c'est comme ça, on ne bouge pas», une catastrophe pour le commerce ou encore une action sans lendemain. L'objectif est avant tout de promouvoir les modes alternatifs de déplacement. Les Jettois pourront profiter de l'occasion pour redécouvrir leur commune, pour occuper l'espace public, pour rencontrer des voisins, pour écouter le silence, pour se rendre au marché en empruntant des rues sans voitures. De nombreuses animations donneront un côté de fête à cette opération. Il reste à espérer que la journée du 21 septembre alimentera la réflexion en cours à Jette sur les moyens à mettre en oeuvre pour garantir une mobilité durable aux générations futures.

NOTRE DOSSIER

A JETTE, SANS MA VOITURE

Tous les détails en pages 6 et 7

Donnez-nous un contrat de sécurité et de prévention PAGE 2

Je suis en classe verte toute l'année PAGE 9

René Magritte, le "Jettois le plus remarquable" PAGE 10

13 et 14 septembre : "Jette, ma découverte" PAGES 13 À 15

"Ça sent la bière..." à Jette PAGE 16



Apprendre à vivre ensemble

C'est la rentrée ! Comme chaque année à pareille époque, les enfants et les jeunes ont repris le chemin de l'école avec plus ou moins d'enthousiasme. A cette occasion, de nombreux médias ont consacré un dossier à l'enseignement. Le taux d'échecs, le programme scolaire, la pénurie de profs ou encore la violence à l'école ont été abondamment commentés.

Il ne faudrait cependant pas oublier que l'école n'est pas le seul lieu d'apprentissage pour les enfants. Les parents jouent un rôle essentiel à ce niveau. Ainsi, en matière d'éducation à la citoyenneté, les enfants auront davantage tendance à suivre l'exemple de leurs parents plutôt que les comportements quelque peu théoriques qui leur sont proposés à l'école. Les jeunes de demain seront ce que nous en ferons. Ils participeront à la vie en société s'ils se sentent accueillis, en tant qu'individus, dans la société. Ils auront le souci des autres s'ils sont entourés de gens attentifs aux autres.

Cette réflexion m'est venue en découvrant, comme vous tous, les conséquences dramatiques de la canicule en France. Des milliers de personnes, souvent âgées, sont mortes de solitude. Des centaines de corps sont abandonnés par les familles. Bien sûr, nous n'avons pas connu de catastrophe d'une telle ampleur dans notre pays. Cela n'empêche que nous pouvons nous interroger sur la place que nous accordons à l'Autre dans notre vie.

Les contacts réguliers que j'entretiens avec de nombreux Jetteois dans la cadre de la gestion quotidienne de notre commune me donnent à penser que les gens éprouvent de plus en plus de difficultés à vivre ensemble. Je ne fais certes pas allusion aux problèmes de sécurité ou de nuisances qui sont effectivement inacceptables. Non, je pense au simple fait de manifester un intérêt pour la vie en société, d'admettre que l'intérêt général doit parfois passer avant les attentes des uns et des autres. Tout cela semble bien difficile à accepter aujourd'hui.

En réalité, le problème peut se résumer à cette simple question : quelle société voulons-nous pour nos enfants ?

Hervé Doyen, votre bourgmestre

← En direct du conseil communal

AVANT DE PARTIR EN VACANCES, LES CONSEILLERS SE SONT RÉUNIS UNE DERNIÈRE FOIS LE 2 JUILLET DERNIER. VOICI QUELQUES-UNES DES DÉCISIONS QU'ILS ONT PRISES.

IMPÔTS : DU NEUF ! Les conseillers ont approuvé l'instauration d'un impôt sur les surfaces commerciales pour l'exercice 2003. Cet impôt a pour objectif d'amener les commerces situés sur le territoire jetteois à participer aux efforts financiers consentis par la commune et ses habitants pour la qualité de vie à Jette. La taxe, due par le propriétaire de l'immeuble, est basée sur la surface du commerce. A titre d'exemple, elle s'élève à 50 EUR pour les commerces de 25 m² et à 800 EUR (+ 0,50 EUR par m² supplémentaire) pour les surfaces commerciales supérieures à 400 m². D'autre part, l'impôt sur les surfaces de bureaux a été revu à la baisse. Les montants, dus par le propriétaire de l'immeuble, sont compris entre 8 EUR/m² et 24 EUR/m² suivant le type de zone (telle que définie au Plan régional d'Affectation du Sol) et la catégorie de bureau (avec ou sans logement). Enfin, le conseil communal a décidé de supprimer l'impôt sur le matériel informatique dont les entreprises, les commerces et les associations devaient s'acquitter.

SALLE OMNISPORTS BIS. Le dossier relatif à l'extension de la salle Omnisports suit son cours. Les conseillers ont donné le feu vert pour la passation d'un marché public de travaux qui permettra la construction d'une annexe à la salle actuelle. En outre, les services communaux poursuivent les démarches auprès de la Région de Bruxelles-Capitale en vue de l'obtention de subsides pour ces travaux.

DES RÉNOVATIONS EN VUE. Le conseil communal a adopté le projet définitif et lancé la procédure de marché dans le cadre de la rénovation des rues Volral, Mohrfeld, Broekaert, Dansette, des Augustines, Werrie et Gillebertus. Les crédits liés à ces différents projets sont inscrits au budget 2003. Les travaux devraient être réalisés dans le courant de l'année 2004.

SENS UNIQUES LIMITÉS. L'espace d'une délibération du conseil communal, la quasi totalité des sens uniques aménagés sur le territoire jetteois ont été supprimés... pour être aussitôt réintroduits sous forme de sens uniques limités. En d'autres mots, si la circulation en général ne peut s'effectuer que dans un sens, les cyclistes par contre peuvent rouler dans les deux sens. L'instauration des sens uniques limités est déjà une réalité dans plusieurs communes bruxelloises depuis quelques années. Les observations sur le terrain ont permis de déterminer qu'ils ne sont pas source d'accidents de roulage. La prudence a toutefois été de mise à Jette puisque les cyclistes ne pourront pas rouler à contresens dans certaines voiries jugées trop étroites. Le sens unique limité sera d'application dans 33 artères jetteois, dès le placement de la signalisation adéquate, soit d'ici la fin 2003. La généralisation de cette mesure à Jette permettra d'améliorer la mobilité.

DONNEZ-NOUS UNE CONTRAT DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION ! Lors des travaux préparatoires à la séance du 2 juillet, les conseillers ont largement évoqué la sécurité à Jette, en compagnie de représentants du monde judiciaire. Ce fut, pour les conseillers, l'occasion de mieux comprendre le fonctionnement de l'appareil judiciaire et, plus particulièrement, les problèmes liés au traitement de la petite criminalité urbaine. Dans la foulée, l'ensemble des partis démocratiques (LBJ, PS-SPa, ECOLO, MR et VLD) ont proposé en séance publique l'adoption d'une motion par laquelle le conseil communal demande à l'état fédéral de doter notre commune d'un contrat de sécurité et de prévention pour les années 2004-2005. Ces aides financières permettraient à notre commune de développer des actions de prévention supplémentaires, adaptées à ses besoins propres. Les communes de Molenbeek et de Koekelberg sont dotées de tels contrats. Elles bénéficient dès lors de moyens plus importants que les autres communes de la zone de police Bruxelles-Ouest, alors que la criminalité dans les quartiers limitrophes y est tout aussi préoccupante. Cette motion, adoptée par le conseil jetteois, a été transmise au ministre de l'Intérieur. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des suites de ce dossier. Vous trouverez par ailleurs une information plus complète sur la sécurité et la prévention à Jette dans un prochain numéro de votre journal communal.

A noter...

La prochaine séance du conseil communal est fixée au **mercredi 24 septembre 2003 à 20h** à l'Hôtel communal (place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du conseil). Les débats du conseil sont publics. Si vous souhaitez suivre de près la vie de votre commune, découvrir le fonctionnement des institutions et/ou mieux comprendre certaines décisions importantes, n'hésitez pas à assister aux séances du conseil communal.

Enquêtes en cours

La Direction générale de la Statistique et de l'Information Economique nous signale qu'une enquête officielle sur les revenus et les conditions de vie est organisée durant le mois de septembre 2003. Dans le cadre de cette enquête, un certain nombre de ménages jetteois seront contactés par un délégué, muni d'une carte de légitimation et d'un ordinateur portable. Les ménages participeront volontairement à cette enquête. Pour tout renseignement : 02/548.67.64.

D'autre part, l'enquête continue sur les forces de travail, en cours depuis 1999, se poursuit. La participation à cette enquête est obligatoire. Les ménages tirés au sort sont avertis par courrier. En septembre, les enquêteurs seront présents dans le quartier du centre. Pour tout renseignement : 0800/92 504 de 9 à 12h et de 14 à 16h - <http://statbel.fgov.be>.

INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR LA COMMUNE DE JETTE ?
Surfez sur www.jette.be.

Vous y trouverez une foule de renseignements sur l'administration communale et sur les associations jetteois. Nous vous proposons également de petits services utiles : plan de Jette, moteur de recherche, itinéraires de la STIB et prévisions météo.



CENTRE ADMINISTRATIF DE JETTE

Rue Henri Werrie, 18-20
1090 Jette - Tél.: 02/423.12.11

Heures d'ouverture

- Tous les services: de 8h30 à 14h
- Sauf service Etat Civil de 8h30 à 12h30
- Service Population : également le jeudi de 17 à 19 h

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 102
1090 Jette - Tél.: 02/421.42.01

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 14h, à l'exception du chômage: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

HÔTEL COMMUNAL

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

- Commissariat de police
Tél.: 02/423.14.00
- Bureau de pointage
Tél.: 02/423.14.16

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue A. Vandenschrieck, 77
1090 Jette
Tél.: 02/423.19.10

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

- Secrétariat: 02/422.46.11
- Service social: 02/422.46.40

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Chaussée de Wemmel 102
1090 Jette

Tél.: 02/421.70.90/91

Police : la division de Jette a un nouveau chef

Depuis le 1er juillet dernier, Vivien Grimau est entré dans ses nouvelles fonctions en tant que directeur de la division de police de Jette, succédant ainsi au commissaire Luc Dierick admis à la pension ce 1er octobre. Titulaire d'une licence en criminologie et d'un graduat en droit, Vivien Grimau a commencé sa carrière à la police en 1995 comme aspirant officier. Il a suivi la formation obligatoire d'auxiliaire-agent de police pour embrayer ensuite sur une formation d'officier de deux années à l'E.R.I.P. (l'Ecole Régionale et Intercommunale de Police). Officier de garde en 1998, puis responsable d'une brigade d'intervention en 2001, il prend la direction du Service Trafic de la zone de police Bruxelles-Ouest en mars 2002. Désormais directeur de division, il est chargé de la gestion du poste central de Jette (le commissariat situé place Cardinal Mercier), de la coordination de deux antennes de police (l'antenne Woeste et l'antenne Mercure) et des agents de quartier du centre, sans oublier la gestion des



équipes de garde-accueil du commissariat. Tâche étendue et complexe s'il en est. Vivien Grimau ne manque pas de cœur à l'ouvrage ni de discernement. Rencontre.

« Ces responsabilités sont pour moi un nouveau défi, mais heureusement, je ne serai pas seul à le relever. C'est un travail d'orchestration et de gestion des ressources. Nous rencontrons pour l'instant quelques difficultés au niveau du recrutement et de la rotation du personnel, mais cela ne nous empêchera pas d'aborder l'avenir avec enthousiasme. » nous confie

Vivien Grimau. Le nouveau directeur de division a également insisté sur la nécessité absolue de poursuivre l'effort de rapprochement entamé par son prédécesseur entre la population jettoise et la police de proximité. « Il est nécessaire de recréer une police plus proche du citoyen, d'instaurer un climat de participation entre la police et les habitants de la commune. Nous devons mettre plus d'inspecteurs en contact avec le public. Cela constitue le premier défi que je voudrais relever. Bien entendu, il y a une quantité énorme de travail administratif à fournir, de plus, les gens ne sont pas multipliables à volonté, mais je suis persuadé qu'avec la qualité du personnel dont nous disposons, nous pouvons faire du bon travail. La commune de Jette est une commune où il fait bon vivre. Nous devons évidemment faire en sorte qu'elle le reste, mais aussi qu'elle puisse continuer à accueillir des activités culturelles et divertissantes en préservant cette ambiance conviviale ». La division de Jette est entre de bonnes mains...

VOTRE SÉCURITÉ, C'EST NOTRE AFFAIRE

Police en pratique

Chaque mois, nous abordons, dans le cadre de cette rubrique "Police en pratique", un thème lié à vos relations avec les services de police. Des conseils vous sont prodigués, des informations vous sont transmises, afin de vous faciliter la vie et de mieux vous protéger. Vous serez ainsi au courant des dernières nouveautés au niveau légal ou en matière d'organisation des services de la zone de police Bruxelles-Ouest.

Comment et pourquoi faire appel aux services de police ?

Si vous désirez déposer une plainte, deux possibilités s'offrent à vous. Soit vous vous rendez au commissariat, soit vous faites appel à une patrouille si vous ne pouvez pas vous déplacer. En cas d'urgence, formez le 101. Vous serez en contact avec un opérateur qui orientera une voiture vers l'endroit où vous vous trouvez. S'il n'y a pas d'urgence, formez le numéro central de la division de Molenbeek (02/412.38.00), ou de toute autre division ou antenne. L'opérateur vous enverra du personnel afin de répondre à votre demande.

Il est très important de cerner la notion d'urgence. En effet, celle-ci a une influence directe sur les délais d'intervention. L'urgence est liée à des éléments rationnels tels que la mise en danger de la sécurité publique ou de la vie d'autrui. Ainsi,

l'intervention pour une personne blessée sera classée prioritairement par rapport à celle sollicitée pour faire enlever une voiture stationnée devant votre garage. En outre, nous vous invitons à ne pas faire appel au 101 dans l'espoir de bénéficier d'une intervention plus rapide, les abus éventuels sont également sanctionnables.

Une fois sur place, les intervenants prendront les dispositions nécessaires afin d'arranger la situation. Le cas échéant, vous serez convoqué au commissariat afin d'y faire votre déposition. Après votre audition, un procès verbal sera dressé. Vous recevrez un numéro vous permettant de vous tenir au courant des suites de l'affaire. Dès lors, celle-ci ne dépendra plus des services de police, mais bien des services du parquet du procureur du Roi.

Les différentes divisions auxquelles vous pouvez vous adresser sont les suivantes :

- division Jette - place Cardinal Mercier, 11 - de 6h30 à 22h - 02/423.14.00

- division centrale Molenbeek Saint-Jean - rue du Facteur, 2 - 24h/24h - 02/412.38.00

- division Berchem Sainte Agathe - rue des Alcyons, 15 - 24h/24h - 02/467.35.55

- division Ganshoren - avenue Van Overbeke - de 6h30 à 22h00 - 02/427.43.47

- division Koekelberg - rue de la Sécurité, 4 - de 6h30 à 22h00 - 02/414.10.85

- antenne Mettewie - chaussée de Gand, 535 - de 9h à 17h00 du lundi au jeudi, de 9h à 12h le vendredi et le samedi - 02/482.09.00

La commune de Jette engage...

Un huissier/ messenger à temps plein

Votre fonction

- accueillir et orienter la population vers les services ad hoc
 - assurer l'accueil téléphonique
 - délivrer des informations générales sur l'administration
 - traiter le courrier entrant et interne
 - assurer sa distribution dans tous les services 3X/jour
 - mise sous enveloppe, affranchissement
 - photocopies
 - huissier des séances du conseil communal 1X par mois en tournante (préparation de la salle, accueil, copies...)
- Ces tâches sont assurées à tour de rôle par les membres de l'équipe

Votre profil

- Niveau C ou D, minimum humanités inférieures
- Parfaite connaissance des deux langues nationales
- Présentation soignée
- Expression orale claire et polie
- Sens du service au public et aux collègues
- Soucieux du travail bien fait même quand celui-ci est répétitif
- Bonnes aptitudes physiques (nombreux déplacements, transport de charges légères)
- Capable de travailler tant de manière autonome qu'en équipe
- Polyvalence et discrétion sont obligatoires
- Maturité
- Volonté de s'investir dans la fonction à long terme
- Disposé à travailler ponctuellement en dehors de l'horaire normal selon les besoins du service : +/- un soir par mois (commission, conseil communal), permanence exceptionnelle (élections),...

Merci d'adresser votre candidature à Monsieur le Bourgmestre de Jette, rue Henri Werrie 18-20 à 1090 Jette.

Un projet de mariage? A vos agendas!

Si vous envisagez de vous marier dans le courant de l'année 2004, notez dès à présent que l'administration communale ne célèbre pas de mariages les dimanches et les jours fériés, ainsi qu'aux dates suivantes : le vendredi 2 et le samedi 3.1.2004, le vendredi 21 et le samedi 22.5.2004, le vendredi 12 et le samedi 13.11.2004.

RUE DE MORANVILLE

Suite aux travaux de l'I.B.D.E. (Intercommunale Bruxelloise de Distribution d'Eau) et de SIBELGA, la commune procédera à partir du mois d'octobre à la rénovation des bordures et des trottoirs.

RUE LONGTIN

La commune procédera également au renouvellement des trottoirs puis au réasphaltage de la voirie. L'aménagement d'un plateau est prévu au carrefour formé par les rues Longtin, De Moranville et l'avenue Lecharlier. Les travaux s'achèveront en octobre.

RUE FERDINAND LENOIR

La commune débutera les travaux de renouvellement des trottoirs au mois de septembre. Ces travaux, d'une durée de 25 jours ouvrables, devraient s'achever à la mi-octobre.

RUE VANDENSCHRIECK, RUE VAN BORTONNE, RUE VAN HUYNEGEM

L'I.B.D.E. et SIBELGA ont terminé le renouvellement de leurs installations rue Vandenschriek. Le renouvellement de la voirie et des trottoirs débutera fin septembre, après les travaux de la rue Ferdinand Lenoir.

Dans le cadre des aménagements sécuritaires aux abords des écoles, un trottoir traversant a été placé rue Van Bortonne à hauteur de l'école Espoir.

TRAVAUX D'ASPHALTAGE

Sous réserve de confirmation par l'entreprise, des travaux de raclage et d'asphaltage devraient être effectués pendant les 2ème et 3ème semaines du mois de septembre dans les rues Longtin (tronçon compris entre l'avenue C. de Wiar et la rue De Moranville) et Duysburgh, ainsi que dans le clos Fernand Tonnet.

Rénovation des rues Volral, Mohrfeld et Broekaert

A la fin du moi de juin dernier, nous vous communiquions les dernières informations disponibles concernant la rénovation des rues Volral, Mohrfeld et Broekaert. Le dossier est entré dans son ultime phase administrative. Les plans approuvés par la Région de Bruxelles-Capitale reprennent l'essentiel du projet élaboré en 1993. Suite à la concertation organisée avec les habitants du quartier sous la conduite de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirotin, le projet a en effet subi différentes modifications. En voici les grands axes :

- Création d'une zone 30 dans les rues Volral, Mohrfeld et Broekaert avec dispositifs ralentisseurs pour marquer les points d'accès au quartier (trottoir traversant à hauteur du carrefour Mohrfeld/Bonaventure, plateaux surélevés dans les carrefours Broekaert/Bonaventure et Volral/Reniers/Dielegem).

- Placement de deux ralentisseurs de vitesse (plateaux surélevés) à intervalle régulier (+/- 80 mètres) dans les rues Mohrfeld et Broekaert.

- Instauration de contresens cyclistes dans les rues Broekaert, Mohrfeld et Volral (entre les rues Broekaert et Mohrfeld).

- Maintien de la largeur des trottoirs dans les trois rues (et donc également dans la rue Volral).

- Mise à sens unique de la rue Volral (entre la rue Mohrfeld et la rue Broekaert), avec instauration du stationnement bilatéral dans ce tronçon. Stationnement unilatéral dans l'autre partie de la rue.

- Utilisation de dalles de 20 x 20 cm pour les trottoirs et les entrées carrossables. Utilisation de clinckers pour les zones de stationnement et les plateaux. Asphaltage de la voirie, séparée des zones de stationnement par le filet d'eau.

nement par le filet d'eau.

- Remplacement des arbres dans la rue Mohrfeld (plantation de ligustrum sur tige en lieu et place des prunus qui prennent de l'âge et ont subi de nombreux dégâts au fil des ans).

Les travaux de rénovation des rues Volral, Mohrfeld et Broekaert devraient avoir lieu dans le courant de l'année 2004. Ceux-ci ont pour objectif principal d'améliorer sensiblement le confort et la sécurité dans ce quartier. A noter qu'une réflexion plus large sur la circulation dans les rues Volral, Mohrfeld et Broekaert aura lieu dans le cadre de l'élaboration du plan communal de mobilité. Nous ne manquons pas de vous informer en temps utile de l'évolution de ce dossier.

Renseignements : service communal de l'Espace public - tél. 02/423.13.81 ou 02/423.13.88

Les beaux autocollants !

Vous êtes un jettois invétéré ? Vous êtes fier d'habiter la commune et vous avez envie de le montrer ? L'administration vous propose des autocollants 'Jette, un village dans la ville'. Vous avez certainement dû les remarquer sur les véhicules communaux. Ceux que nous vous offrons sont cependant plus petits que les originaux (10 X 10 cm), mais ils sont tout aussi sympathiques. Venez donc retirer votre exemplaire gratuitement au Centre Administratif de Jette - Service Communication - rue Henri Werrie 18-20 - 1090 Bruxelles - de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Vous pouvez également nous téléphoner (02/423.13.22) et nous vous l'enverrons par courrier postal.



Les couleurs dans la rue

Le même problème survient dans toute organisation urbaine. Certaines rues et artères manquent de convivialité et n'inspirent pas le bien-être. Le paysage est terne et le gris domine trop souvent. Pourtant, quelques couleurs judicieusement choisies pourraient rendre la vie citadine plus agréable et l'environnement plus attrayant.

L'I.V.P. (Industrie des vernis, peintures, mastics, encres d'imprimerie et couleur d'art) décide de prendre le taureau par les cornes en lançant la campagne « Les couleurs, pour vivre le quotidien ». Celle-ci vise à apporter des couleurs dans les quartiers moins favorisés. Pour ce faire, l'I.V.P. met à disposition des habitants du quartier ses produits, son expertise et du personnel pour réaliser des projets concrets de mise en couleurs. Peu importe qu'il s'agisse d'un mur peu esthétique dans une ruelle, de murs d'enceinte, d'une plaine de jeux ou d'une série de vieilles façades de maisons alignées, l'objectif est toujours le même : la mise en couleur doit apporter de la vie et de la joie dans le quartier et surtout rendre le quotidien plus agréable.

Par ailleurs, il est important que les habitants ou les occupants des bâtiments à embellir s'impliquent personnellement dans le projet. Bien entendu, ils seront consultés pour le choix des couleurs et la réalisation concrète du projet. En outre, ce projet veut aussi offrir une chance aux habitants qui connaissent des difficultés sur le marché de l'emploi. Lors de la phase de concrétisation, les demandeurs d'emploi auront la possibilité de se familiariser avec les astuces de la peinture. Ainsi, le projet pourra aussi contribuer à leur insertion professionnelle.

Vous avez des idées concrètes concernant l'embellissement de votre quartier ? N'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature. Le projet primé bénéficiera d'une étude des couleurs des bâtiments en question, de la fourniture des peintures et vernis nécessaires ainsi que de l'assistance technique du personnel en charge de la réalisation du projet.

Pour tout renseignement et envoi de dossier : Secrétariat de l'Appel à Projets I.V.P. - Fondation Roi Baudouin - rue Brederode 21 - 1000 Bruxelles. Le formulaire de candidature est disponible sur le site de la Fondation : www.kbs-frb.be. - tél. : 070/233.728.

Contrôle du stationnement : un peu de respect, s.v.p.

Le dossier principal de ce numéro étant consacré aux problèmes de mobilité rencontrés dans la Région de Bruxelles-Capitale et à Jette en particulier, il n'est pas superflu de rappeler à quoi servent les mesures prises par les autorités communales en matière de stationnement. Surtout lorsque l'on apprend que des fonctionnaires chargés de son contrôle se font malmenés. En effet, certains personnages, dont le civisme laisse franchement à désirer, se permettent d'insulter, d'invectiver, voire de prendre à partie des employés communaux qui ne font que leur travail.

Apportons donc à ces tristes individus de quoi éclairer leur lanterne.

La perception en cas de stationnement abusif est une taxe communale destinée à favoriser la mobilité et la sécurité dans les zones essentiellement commerciales. Cette disposition a été prise dans le but d'améliorer la rotation du temps de stationnement des véhicules, et donc d'éviter ce qu'on appelle les voitures 'ventouses'.

Doit-on rappeler que la rue n'est pas

un espace privatif, et qu'elle n'appartient à personne, si ce n'est à la communauté ? Dès lors, on ne peut tolérer que certains se croient autorisés à utiliser ces zones de stationnement comme autant de places de parking personnelles, et ce au détriment des habitants de la commune ou des automobilistes de passage.

La taxe de stationnement permet un partage plus équitable et plus sécurisé de l'espace public en évitant que certains ne le monopolisent à des fins privées. Comme toutes les taxes perçues par la commune, vous avez le droit de ne pas être d'accord et d'adresser une plainte motivée aux autorités communales expliquant en quoi vous vous sentez lésé(e). Il ne sert donc strictement à rien de vous en prendre au fonctionnaire qui contrôle le stationnement. Bien au contraire, vous vous exposez à des sanctions plus lourdes car la personne que vous agressez est en droit de porter plainte.

Etre citoyen, c'est être concerné par la vie de la cité, et donc être respectueux des autres.

Consommation et déchets: le point



Les dix commandements de l'éco-consommateur

Afin d'éviter les déchets inutiles, il nous suffit de modifier quelques-uns de nos comportements quotidiens et de nous tenir à ces bonnes résolutions, tout en étant conscients de leur importance pour l'environnement.

Évitez les sacs jetables de sortie de caisse.

Choisissez des emballages réutilisables ou consignés.

Dites "non" au suremballage.

Stop aux produits à usage unique et longue vie aux produits durables !

Préférez les produits d'entretien concentrés.

Évitez les produits qui fonctionnent sur piles.

Choisissez les appareils ménagers qui utilisent moins d'énergie et d'eau.

Arrêtons le gaspillage de papier et la publicité toutes-boîtes.

N'hésitez pas : l'eau du robinet est bonne pour la santé.

Stop au gaspillage alimentaire !

Cela vaut la peine!

Toute activité humaine, à commencer par notre vie quotidienne, génère des déchets. Il faut se nourrir, se vêtir, se loger... C'est indispensable à notre survie. Cependant, dans notre société de surconsommation, la production des déchets tend à prendre des proportions inquiétantes. L'offre s'élargit sans cesse. De nouveaux produits inondent le marché pour nous "faciliter" la vie : produits jetables, unidoses, plats préparés, gadgets, sur emballage, etc. Le résultat : 365 kg de déchets ménagers produits par Bruxellois... et la poubelle qui déborde.

Gestion des déchets: une hiérarchie

La collecte sélective des déchets, le tri, le recyclage, la réutilisation, la valorisation... toutes ces actions sont certes positives, mais elles ne suffisent pas. Compte tenu de la quantité croissante de déchets et de la diminution permanente de nos ressources naturelles, nous sommes contraints de faire plus encore. Aussi, la stratégie actuelle en matière de déchets est-elle soumise à une hiérarchisation. La priorité est donnée à la prévention qui doit limiter la production de déchets à la base. Viennent ensuite la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de valorisation. On trouve en dernier lieu l'élimination des déchets, dans le respect de l'environnement.

Mieux vaut prévenir que guérir

Nous sommes tous conscients que "le meilleur déchet est celui qui n'existe pas". De plus, nous avons tout intérêt à limiter la production de déchets ménagers. La mise en décharge ou l'incinération provoquent une pollution du sol, de l'eau et de l'air,

ainsi qu'un gaspillage des ressources. Les déchets entraînent aussi des problèmes socio-économiques, à commencer par les coûts engendrés au niveau de la collecte, du recyclage et de l'élimination des déchets ou encore des coûts de santé engendrés par diverses formes de pollutions. Ne parlons même pas des coûts liés à la restauration des milieux naturels détruits. Le portefeuille des consommateurs est aussi mis à contribution. Nous devons continuer à trier, à recycler, à réutiliser et à valorisation nos déchets et les objets qui ne nous servent plus. Ce sont des actions indispensables ! Cependant, la prévention

Que pouvons-nous faire de plus?

Nous devons absolument poursuivre les efforts déjà consentis pour une meilleure gestion des déchets. Nous devons continuer à trier, à recycler, à réutiliser et à valorisation nos déchets et les objets qui ne nous servent plus. Ce sont des actions indispensables ! Cependant, la prévention

des déchets reste la première des priorités. Elle ne se limite pas à réduire la quantité de déchets que nous produisons, mais aussi à adapter notre comportement. Il s'agit de remettre en cause nos achats, une certaine forme d'utilisation rationnelle et notre mode de vie. Cela s'appelle l'éco-consommation.

Restons réalistes. Les déchets qui n'existent pas... c'est utopique. Néanmoins, rien ne doit nous empêcher d'être attentifs à notre mode de vie et aux solutions qui permettent de faire maigrir nos poubelles. N'oublions pas que la protection de l'environnement est la meilleure solution pour assurer une terre vivable à nos enfants. Elle nous permet aussi de préserver notre santé et d'épargner de l'argent. Alors, l'enjeu est évident.

Votre éco-conseillère

Comment se débarrasser de déchets encombrants ?

Vous pouvez vous débarrasser de vos déchets encombrants lors des campagnes d'enlèvement à domicile organisées à Jette. Ces campagnes ont lieu quatre fois par an, en collaboration avec Bruxelles-Propreté. Attention ! Les objets encombrants ne peuvent être déposés sur le trottoir avant le passage du camion. Une personne doit donc être présente le jour de la collecte. La prochaine campagne d'enlèvement à domicile aura lieu du 20 au 24 octobre 2003. Vous pouvez vous inscrire pour cette campagne au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous.

Les habitants de la Région peuvent se débarrasser gratuitement de 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Ils doivent payer 16 EUR par mètre-cube supplémentaire. Si vous souhaitez que Bruxelles-Propreté vienne enlever vos objets encombrants à domicile, il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800/981.81. A noter que l'enlèvement des objets encombrants le dimanche après-midi est supprimé par la Région pendant le printemps et l'été pour permettre la collecte des sacs verts pour déchets de jardin.

Vous pouvez également vous rendre à la déchetterie régionale avec vos objets encombrants (appareils électro-ménagers, meubles,...). Pour les particuliers, ce service est gratuit. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises. La déchetterie régionale est située rue du Rupel à 1000 Bruxelles. Elle est accessible du mardi au samedi de 9h à 16h.

Pour rappel, le placement de conteneurs tous les deux mois en différents endroits du territoire jetteois a été supprimé.

Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les déchets verts et petits déchets chimiques peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardi et jeudi de 9 à 12h et le samedi de 9 à 14h.

Les déchets verts sont collectés en porte à porte tous les dimanches à partir de 14h. Vous devez utiliser à cette fin les sacs verts spéciaux en vente dans le commerce. Vous pouvez vous débarrasser ainsi de l'herbe, des déchets d'élagage, des feuilles et des branches de moins de 2 m de long et 20 cm de diamètre. Les grandes branches et les souches d'arbres ne sont pas acceptées.

Si nous participons à la collecte sélective des déchets, nous apportons notre contribution à la sauvegarde de notre environnement.

Talon-réponse pour l'enlèvement d'objets encombrants à domicile du 20 au 24 octobre 2003, à renvoyer au service de la Propreté (rue Henri Werrie 18-20 à 1090 Jette - fax : 02/424.04.69) pour le 30 septembre 2003 au plus tard

Nom: _____
 Prénom: _____
 Adresse: _____
 Tél. _____
 OBJETS ENCOMBRANTS - Volume en m³: _____
 Description: _____
 BRICAILLONS - Nombre de sacs: _____

Un autocollant contre la pub, pour l'environnement



Les publicités et autres journaux gratuits qui atterrissent dans votre boîte aux lettres vous semblent inutiles? Tout ce papier vous dérange et, de toute façon, vous le jetez directement à la poubelle? Alors, pourquoi ne pas coller sur votre boîte aux lettres l'autocollant de l'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE). Vous pouvez vous procurer cet autocollant gratuitement à l'accueil de notre administration communale (rue Henri Werrie 18-20). Il est facile à apposer et vous permet de choisir vous-même ce que vous voulez ou ne voulez pas recevoir.

Si tous les Bruxellois qui ne souhaitent pas de publicités dans leur boîte aux lettres y apposaient l'autocollant en question, cela représenterait une économie de 10.000 tonnes de papier. Selon une enquête réalisée auprès des habitants de la Région bruxelloise, près de la moitié d'entre eux ne s'intéressent pas du tout à la publicité toutes-boîtes. La Région a adopté une législation qui donne un caractère officiel à l'autocollant de l'IBGE. Par conséquent, les distributeurs sont obligés d'en tenir compte. S'ils ne le font pas, les particuliers peuvent porter plainte et les distributeurs s'exposent à des amendes administratives.

Pour tout renseignement : IBGE - 02/775.75.75 - www.ibgebim.be.

CUISTAX-RACE

Inscrivez-vous !

Participation gratuite

Dans le cadre de l'opération "A Jette, sans ma voiture", une course de cuistax sera organisée le 21 septembre 2003 de 10 à 18h sur la place Cardinal Mercier. Deux formules vous sont proposées :

- Courses d'équipes

Courses-relais sur des cuistax à 2 places, avec un maximum de 10 équipes constituées de 6 à 10 coureurs.

Ouvert aux clubs sportifs, aux associations socio-culturelles, aux écoles, aux entreprises et bien sûr à tous les Jettois.

Deux catégories : jeunes (de 10h à 11h30) et adultes (de 13h45 à 15h15).

Participation gratuite. Caution de 50 EUR par équipe (remboursé intégralement après participation en l'absence de dégâts).

Inscriptions : remplir le coupon, le renvoyer au service communal des Sports et effectuer le paiement de la caution.

- Top chrono

Course contre la montre par équipe de 2 ou 3 personnes sur 4 tours de circuit.

Trois catégories : juniors (moins de 13 ans), seniors (18 ans et plus), autres (2 adolescents, 1 junior + 1 senior,...).

De 12h à 13h30 et de 15h45 à 17h30.

Inscriptions le jour même au stand info.

Coupon-réponse à renvoyer au service communal des Sports - rue Henri Werrie 18-20 à 1090 Jette

CUISTAX-RACE JETTE

le 21 septembre 2003

Je soussigné (nom + prénom)

(adresse)

(téléphone et/ou GSM)

responsable du groupe (nom du groupe)

inscrits

_____ (nbre) équipe(s)
"Jeunes" (moins de 14 ans)

_____ (nbre) équipe(s)
"Adultes" (plus de 14 ans)

à la course d'équipes du cuistax-race Jette.

Je verse la caution de _____ x 50 EUR au compte de l'asbl Sport à Jette, avec la mention "Cuistax-race" + nom du groupe.

21 septembre 2003

Un dimanche sans voitures

Du 16 au 22 septembre 2003 aura lieu la semaine de la mobilité, placée sous le signe de l'accessibilité aux personnes handicapées. A cette occasion, notre commune participera à l'opération "En ville, sans ma voiture" le dimanche 21 septembre. La circulation sera donc interdite ce jour-là sur l'ensemble du territoire jettois, ainsi que dans les 19 communes bruxelloises.

L'échevin de la Mobilité Jean-Louis Pirotin appelle les Jettois à participer activement à l'opération "En ville, sans ma voiture" et à remettre en cause leurs modes de déplacement lors de la semaine de la mobilité. A quelques semaines de l'événement, voici tous les détails sur l'organisation de cette journée sans voitures et sur les activités proposées dans notre commune à cette occasion.

A Jette, sans ma voiture

Le 21 septembre 2003 de 9 à 19h, la circulation sera interdite dans les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

A Jette, cette interdiction s'étendra à l'ensemble du territoire

SAUF l'avenue de l'Arbre Ballon (entre l'avenue de

l'Exposition et l'avenue du Laerbeek - accès à l'AZ-VUB).

L'interdiction concerne tous les véhicules à moteur (voitures, camions et camionnettes, motos, scooters et mobylettes)

SAUF les véhicules de secours, les véhicules d'utilité publique, les transports en commun, les taxis, les autocars, les véhicules porteurs d'une dérogation délivrée par les administrations communales.

Des dérogations seront délivrées dans certains cas extrêmes. Toute demande de dérogation doit être dûment justifiée et transmise par écrit. Les demandes seront examinées au cas par cas. Les dérogations seront valables sur l'ensemble du territoire régional. Elles comporteront toutefois les heures de validité, ainsi que le trajet et le motif.

Les Jettois sont invités à adresser leurs demandes de dérogation à Monsieur le Secrétaire communal Paul-Marie Empain - administration communale de Jette - rue Henri Werrie 18-20 à 1090 Jette - tél. 02/423.12.26 - fax : 02/423.12.25 - e-mail : pmempain@jette.irisnet.be



Que faire à Jette LES 20 ET 21 SEPTEMBRE 2003 ?

Le samedi 20 septembre 2003 :

UN AVANT-GOUT

- De 9 à 22h, **jeux d'enfants** dans la rue Gillebertus et décoration de la rue par les habitants.

- A 14h, **vélotours guidés gratuits** de Pro Velo, sur le thème du commerce, de l'artisanat et des brasseries à Jette, Berchem-Sainte-Agathe, Molenbeek-Saint-Jean et Anderlecht. Circuit bilingue. Départ au parc Roi Baudouin (entrée chaussée de Dielegem). Possibilité de location de vélos sur place (9 EUR / 4 heures). Inscriptions au vélotour et réservation des vélos : 02/502.73.55.

- A 20h, **concert de variétés** sur la place Cardinal Mercier. Info : 02/423.12.92.

- A 21h, **spectacle son et lumière** sur la place Cardinal Mercier. Commentaires bilingues. Info : 02/423.12.92.

Le dimanche 21 septembre 2003 :

"A JETTE, SANS MA VOITURE"

Accueil

Stand d'information et point de départ d'activités sur la place Cardinal Mercier. Info : 02/421.42.09.

Animations

- De 7 à 13h, **marché dominical de Jette** sur la place Reine Astrid et dans les rues avoisinantes. Info : 02/423.12.90.

- De 10 à 18h, **cuistax-race Jette** (courses d'équipes, top chrono) sur la place Cardinal Mercier. Info : 02/423.12.88 (lire ci-contre).

- De 10 à 13h et de 14 à 17h, **initiation des enfants à la sécurité routière au parc de circulation** (avenue du Laerbeek). Info : 0472/28.27.12.

- **Jette en couleurs.** De 12h30 à 14h, cortège d'enfants à travers les rues de Jette (du Centre Armillaire - bd de Smet de Naeyer - à la plaine Uyttenhove - rue Uyttenhove). De 14 à 18h, animations diverses (bal musette, château gonflable, clowns,...) sur la plaine Uyttenhove. Info : 0498/10.37.97 (projet interquartier).

- De 13 à 18h, **animations pour enfants** sur la place Cardinal Mercier. Info : 02/423.13.72.

- **Gravure de vélos** devant l'hôtel communal (place Cardinal Mercier). Info : 02/421.42.09.

- **Visite guidée et commentée en bus communal**, sur le thème des journées du patrimoine. Commentaires bilingues. Départ place Cardinal Mercier. Info : 02/421.42.09.

Balades à vélo et pied

- **Deux balades à vélo**, organisées par le Vélofiets (Gracq Jette et Fietsersbond). Le matin, courte balade guidée et commentée, à la découverte du patrimoine de Jette et des environs. L'après-midi, balade guidée plus longue, à la découverte des rues sans voitures, de Jette au centre-ville. Départ place Cardinal Mercier. Info : 02/424.27.13 (GRACQ) ou 0476/40.72.82 (Fietsersbond).

- De 10 à 18h, **location de vélos** par Pro Velo, à la station de métro Simonis (3 EUR pour 1 heure, 6 EUR pour 2 heures). Information sur les déplacements à vélo (itinéraires cyclables, stationnement, balades de découverte, associations cyclistes,...) et point pédagogique. Info : 02/502.73.55.

- A partir de 10h, **promenades fléchées** organisées par la Section Marche de la Police de Jette. Départ place Cardinal Mercier. Info : 02/421.42.09.

- **Promenade contée pour petits et grands** dans les rues de Jette. Départ à 13h30 devant la gare de Jette (place Cardinal Mercier). Info et inscriptions : 02/426.22.69 (Ligue des Familles).

Mobilité : le 21 septembre, et après ?

La mobilité est sans aucun doute l'un des grands enjeux dans nos villes saturées pour les mois et les années à venir. Les problèmes de circulation et de stationnement sont de plus en plus préoccupants en Région de Bruxelles-Capitale, à tel point que l'on peut craindre un engorgement complet de la capitale dans un proche avenir.

Face à cette menace, des nombreuses initiatives voient le jour. Certaines d'entre elles sont axées sur la sensibilisation de la population. Il s'agit notamment de la semaine de la mobilité et de l'opération "En ville, sans ma voiture". De telles actions ne pourront, à elles seules, résoudre tous nos problèmes de déplacements. C'est un fait. Elles ont toutefois le mérite d'attirer l'attention des citoyens sur le rôle qu'ils peuvent jouer dans la mise en oeuvre d'une mobilité durable.

Parallèlement, des politiques en matière de mobilité sont initiées au niveau fédéral, régional et communal. Ainsi, la loi-programme du 8 avril 2003 organise la collecte de données concernant les déplacements des travailleurs entre leur domicile et leur lieu de

travail. Une enquête nationale sur la mobilité des ménages a en effet révélé que les trajets domicile-travail représentent près du quart des déplacements. Quelque 40 % des personnes sondées profitent en outre de ces trajets pour effectuer d'autres activités. Par ailleurs, les problèmes de mobilité rencontrés par les travailleurs ont des répercussions sur le fonctionnement des entreprises.

Désormais, les entreprises et les administrations qui emploient plus de 100 travailleurs devront établir tous les trois ans un diagnostic de mobilité. Ce diagnostic devra fournir des renseignements sur l'organisation du temps de travail, la répartition des travailleurs en fonction de leur domicile et de leurs modes de déplacement, l'accessibilité du lieu de travail, les éventuelles mesures prises par l'employeur en matière de gestion des déplacements et les problèmes de mobilité spécifiques à l'entreprise. Ces données serviront de base à l'élaboration de plans de gestion de mobilité, le but étant notamment de mettre en oeuvre des mesures qui encouragent l'utilisation de modes de déplacement

durables (marche, vélo, covoiturage, transports en commun).

Parallèlement, les autorités régionales ont proposé des conventions de mobilité aux communes, aux zones de police et aux sociétés de transports en commun. Ces conventions sont autant d'instruments de gestion d'une mobilité durable pour la Région. Dans ce contexte, la commune de Jette s'est engagée à réaliser un Plan communal de Mobilité qui visera notamment à améliorer le partage équitable de l'espace public entre les usagers et à diminuer les nuisances causées par le trafic motorisé. Parmi les mesures prévues, citons l'élaboration d'un plan directeur couvrant la mise en oeuvre de zones 30, de zones résidentielles et piétonnes ou encore l'étude en cours au niveau du réseau cyclable. A noter que notre commune, soucieuse de mener une action efficace en la matière, s'est adjoint les services d'un conseiller en mobilité qui travaille en étroite concertation avec l'échevin Jean-Louis Pirottin, chargé de cette compétence au sein de collège.

Bruxelles pour tous 2003

Depuis le mois de juin dernier, un nouveau guide touristique est à la disposition des visiteurs d'un jour et des Bruxellois de toujours. Intitulé "Bruxelles pour tous 2003", ce guide contient de nombreuses informations spécifiques sur les lieux et les transports accessibles aux personnes à mobilité réduite en Région bruxelloise. Il a été réalisé par l'asbl AMT Concept (Accès et Mobilité pour Tous) et produit avec le soutien du ministère du Tourisme, de la Commission Communautaire Française, du Service Bruxellois Francophone des Personnes Handicapées, du secrétaire d'Etat à la Mobilité et de Geocart.

La sortie du guide "Bruxelles pour tous 2003" intervient en pleine année internationale de la personne handicapée, peu avant la semaine de la mobilité dont le thème central est l'accessibilité. Ce guide est un outil pour les personnes à mobilité réduite et contribue à la sensibilisation de tous. A noter que les autorités communales envisagent la réalisation d'une étude sur l'accessibilité des bâtiments publics dans les 19 communes.

Comment obtenir "Bruxelles pour tous" ?

- Auprès d'AMT Concept - tél. 02/705.03.48

- A l'OPT - rue du Marché aux Herbes 63 à 1000 Bruxelles - tél. 02/504.03.90

Prix : 4 EUR (+ 1,23 EUR de frais d'envoi)

Parking courtois : une pétition pour plus de respect

En décembre dernier, l'Association Socialiste de la Personne Handicapée et la Vlaamse Federatie van Gehandicapten lançaient une campagne de sensibilisation citoyenne au respect du stationnement pour les personnes handicapées. Cette campagne, baptisée "Parking courtois", avait pour objectif d'expliquer la raison d'être de ces emplacements et d'inviter le public à les respecter davantage.

A cette occasion, une pétition a circulé dans tout le pays. Elle a notamment été mise à la disposition des Jettois dans la plupart des infrastructures communales. Au total, la pétition "Parking courtois" a récolté 25.308 signatures dont 495 provenaient de Jette, seule commune bruxelloise qui avait pris part à cette action.

Plusieurs boîtes contenant la pétition ont été remises au commissaire du gouvernement à la Sécurité sociale le 15 mai, lors d'une journée d'études sur "Le droit au service des personnes handicapées dans la sécurité routière", journée à laquelle assistait notre échevin des Affaires sociales André Liefferinckx.

En prélude à l'opération "A Jette, sans ma voiture",

la place Cardinal Mercier
sera le théâtre d'un tour
du monde en musique

le 20 septembre 2003

A 20h :

**concert
de variétés**

A 21h :

**spectacle son
et lumière**

Ce spectacle vous fera voyager
au rythme des divers continents.
Des figurants évolueront sur fond
de musique et d'artifices.

Accès gratuit

Info : 02/423.12.92

UNE ORGANISATION DE L'ÉCHEVIN DU
COMMERCE ET DES ANIMATIONS
BERNARD LACROIX ET DE L'ASBL
"COMMERCE ET MARCHÉ ANNUEL
JETTOIS", PRÉSIDIÉE PAR YVES PUTZEYS,
AVEC LE SOUTIEN DU BOURGMESTRE
HERVÉ DOYEN ET DE L'ÉCHEVIN DE LA
COMMUNAUTÉ FLAMANDE WERNER
DAEM



Des rues enfants admis

A l'occasion de cette journée "En ville, sans ma voiture", certaines rues seront entièrement réservées aux habitants et aux jeux d'enfants. Toute circulation y sera interdite.

- **Rue Gillebertus** : de 9 à 22h, fête de rue avec jeux d'enfants, barbecue, danse, dessins et sculpture,...

- **Rue Van Bortonne** (entre la place Laneau et la rue Van Huynegem) : de 8 à 17h, dîner champêtre.

- **Rue Gilson** (angle de la rue Gilson et de la rue Debaisieux) : de 11 à 19h, barbecue.

Pour tout renseignement :

Philippe Caudron, conseiller en Mobilité de la commune de Jette - chaussée de Wemmel 102 à 1090 Jette - 02/421.42.09 - fax : 02/421.70.92 - e-mail : phcaudron@jette.irisnet.be

50 ans ou plus: l'âge d'or dans une carrière professionnelle

En Belgique, le taux d'activité des plus de 50 ans est l'un des plus faibles d'Europe : 60 %, contre une moyenne de 64 % à l'échelon européen. L'Europe souhaite uniformiser ce taux d'activité et a fixé son objectif à 70 % pour 2010. La tendance actuelle vise donc à garder en poste les travailleurs de la tranche 50-65 ans et à remettre au travail les chômeurs 50PLUS.

Certes les travailleurs plus âgés ont un coût salarial plus élevé. En revanche, leur expérience et leur niveau de spécialisation valent de l'or. Le gouvernement belge a bien planché sur le sujet et propose aujourd'hui toute une série de mesures pour inciter les chômeurs 50PLUS à reprendre le travail et aider les employeurs à les engager.

Une prime de reprise pour les chômeurs 50PLUS

- 159,18 EUR par mois... Voici le montant du complément de reprise que l'ONEM paie aux chômeurs complets de minimum 50 ans bénéficiant du complément d'ancienneté*, lorsqu'ils retrouvent du travail.

* Le complément d'ancienneté est accordé aux chômeurs complets de minimum 50 ans, qui comptent 20 ans de passé professionnel et au moins 12 mois de chômage.

- 159,18 EUR en plus du salaire net... Un montant forfaitaire identique pour tous, quels que soient le type de contrat (à durée déterminée, indéterminée, de remplacement, intérimaire ou ACTIVA) et l'horaire de travail (temps plein ou partiel).

Cette proposition en or a de quoi renforcer la motivation des chômeurs 50PLUS, d'autant plus que la démarche pour obtenir la prime est très simple. Il suffit d'introduire le formulaire de demande de prime auprès de son organisme de paiement (syndicat ou CAPAC), d'y joindre une copie du contrat de travail et la prime sera versée tous les mois jusqu'à l'âge légal de la pension pour autant que le travail perdure.

Une feuille-info avec tous les détails concernant le complément de reprise est à votre disposition à l'ALE ou sur le site internet www.onem.be.

Les conditions du plan ACTIVA pour les employeurs

Des réductions jusqu'à 100 % de certaines cotisations patronales, une intervention dans le salaire net qui peut atteindre 500 EUR par mois pour un temps plein (ou au prorata pour un temps partiel)... La plupart des employeurs connaissent déjà les avantages du plan ACTIVA.

Mais ce qu'ils ne savent peut-être pas c'est que les chômeurs de plus de 50 ans

peuvent en bénéficier plus rapidement et dans une plus grande mesure. Un petit coup d'oeil sur ce tableau achèvera certainement de les convaincre.

Grâce aux différentes interventions de l'ONEM, l'engagement des 50-65 ans devient abordable. Et, compte tenu du savoir-faire et de l'expérience qu'ils apportent dans l'entreprise, ce sont en définitive des travailleurs en or.

Si, en tant qu'employeur, vous désirez obtenir des renseignements complémentaires, afficher une offre d'emploi ou rencontrer des candidats de plus de 50 ans, n'hésitez pas : prenez contact avec l'ALE.

Durée d'inscription (comme demandeur d'emploi)	Dispense ONSS (pourcentage et durée)	Allocation de travail (montant et durée)
6 mois dans les 9 mois calendrier	75 % (trimestre 1 à 5) 50 % (trimestre 6 à 21)	pendant 12 mois, 500 EUR pour un temps plein (ou au prorata)
12 mois dans les 18 mois calendrier	100 % (trimestre 1 à 5) 75 % (trimestre 6 à 21)	pendant 12 mois 500 EUR pour un temps plein (ou au prorata)
24 mois dans les 36 mois calendrier	100 % (trimestre 1 à 5) 75 % (trimestre 6 à 21)	pendant 36 mois 500 EUR pour un temps plein (ou au prorata)



L'ALE, votre alliée

ALE de Jette :
rue Vandenschrieck 77 à 1090 Jette
tél. 02/423.19.10/11/12/13
fax: 02/423.19.15
bureaux ouverts du lundi au jeudi
de 8h30 à 11h45.
Président: Werner Daem

EMPLOI

L'administration communale de Jette recherche pour son service d'accueillant(e)s d'enfants à domicile

**DES NANOUS
OU PAPOUS D'ACCUEIL,**
disponibles et affectueux(es),
âgé(s) de 21 à 65 ans,

susceptibles d'accueillir chez eux trois enfants de 2 mois à 3 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Un accompagnement des ces personnes est assuré par le personnel médico-social de la crèche communale Reine Fabiola. Une indemnité de 14,87 EUR par enfant est allouée à la gardienne pour une journée complète et 8,92 EUR pour une journée incomplète.

Les candidatures sont à adresser par écrit à l'attention de Monsieur le Bourgmestre Hervé Doyen - administration communale de Jette - rue Henri Werrie 18-20 à 1090 Jette.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Chantal De Bondt - tél. 02/427.58.77.

Des bénévoles pour Magnolia

Le centre gériatrique Magnolia (rue Léopold Ier 314 à Jette) recherche des volontaires pour ses différents services. Ces volontaires seront chargés de rendre visite aux résidents et aux patients dans leur chambre, d'être à l'écoute, d'aider les personnes lors des repas, de les accompagner dans leurs activités,...

Une formation sera assurée. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter le centre Magnolia au n° 02/421.00.20 (demander monsieur Timmermans).

... et pour l'Espace-Femmes

L'Espace-Femmes de Jette recherche des bénévoles pour assurer les permanences-accueil, pour animer une activité (dans le cadre d'échanges de savoirs, d'ateliers divers) et/ou pour donner un cours d'alphabétisation dans le cadre d'une démarche d'éducation permanente à un public interculturel.

L'Espace-Femmes de Jette est un espace interculturel et intergénérationnel qui offre à toutes les femmes des possibilités de rencontres, de relaxation, d'information, de formations, de découvertes,.... Il s'agit d'un lieu où chaque femme peut s'exprimer, échanger, prendre part à la vie de son quartier...

Si vous êtes intéressée, vous pouvez contacter Marie-Astrid Lissoir (Vie Féminine) au 02/420.64.78 - place Cardinal Mercier 29 à Jette.

Cohabitation : appel aux projets 2004

Dans le cadre de la subvention spéciale octroyée par la COCOF en vue de promouvoir l'intégration sociale et la cohabitation des différentes communautés locales, notre commune lance un appel aux projets aux différentes associations jettaises francophones actives dans ce domaine. Il s'agit de projets pour l'année 2004.

Le cahier des charges qui définit de manière précise les critères auxquels doivent répondre les projets introduits, ainsi que les documents nécessaires à l'introduction d'un projet sont disponibles jusqu'au 12 septembre 2003 au service des Affaires sociales - chaussée de Wemmel 102 à Jette - tél. 02/421.42.00. Les projets devront être introduits pour le 19 septembre 2003 au plus tard.

Maltraitance des personnes âgées : à qui s'adresser ?

La plupart des pays occidentaux sont confrontés à un phénomène de vieillissement de la population. Parallèlement, les seniors sont moins bien considérés que par le passé et sont dès lors plus vulnérables. Depuis une vingtaine d'années, on prend conscience d'un nouveau type de maltraitance, encore relativement peu connu. Selon certaines études, 4 à 10 % des personnes âgées seraient victimes de maltraitance. Ces violences peuvent être de différents types : violence physique, psychologique, financière,

civique ou médicamenteuse. A cela s'ajoutent les négligences. Ces situations d'abus et de négligence sont généralement le résultat d'un ensemble de circonstances, d'événements et de tensions accumulées pendant trop longtemps.

Les pouvoirs publics, sensibilisés à cette problématique, encouragent peu à peu les initiatives qui traitent cette problématique. Ainsi, le Centre d'Aide aux Personnes Agées Maltraitées (C.A.P.A.M.) a vu le jour en avril 1998. Développé au départ de la province de

Liège, le Centre est cependant actif en Wallonie et à Bruxelles. Son action vise notamment à vaincre le tabou qui entoure la maltraitance des personnes âgées et à intervenir dans le cadre des situations de maltraitance.

Pour toute information ou renseignement complémentaire, contactez le Centre d'Aide aux Personnes Agées Maltraitées - numéro gratuit : 0800/30.330 (tous les jours ouvrables de 9 à 12h et de 13 à 16h)

Je suis en classe verte toute l'année

A l'occasion de la rentrée scolaire, RYC, le Responsable Young Consumer (jeune consommateur responsable), a refait son apparition. Il encourage les élèves, les parents et les professeurs à choisir de préférence du matériel scolaire écologique. Il s'agit d'améliorer la qualité de l'environnement, tout en sensibilisant les jeunes à l'éco-consommation. Dans un dépliant publié conjointement par les trois Régions, RYC recommande l'achat de matériel durable et solide, il privilégie les fournitures scolaires sans emballage et invite les acheteurs à privilégier les articles à base de matières naturelles ou recyclées, sans produits toxiques.

Des contacts ont en outre été noués avec les grands magasins et des magasins

indépendants en vue d'établir un partenariat. Il était en effet inutile de promouvoir auprès des élèves un matériel qu'ils ne trouveraient pas en magasin.

La campagne "Je suis en classe verte toute l'année" connaît des prolongements dans les écoles. Ainsi, l'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) pointe une action de l'école Aurore à Jette. Une classe avait en effet profité de la campagne pour élire son chevalier vert. Le titre était revenu à l'élève qui avait au mieux respecté les conseils de RYC. Ce titre avait ensuite été remis en jeu pour d'autres défis : le tri et la prévention des déchets, l'économie d'eau, les efforts en matière de limitation du bruit,...

Les 12 conseils de RYC

Voici la liste du matériel qui compose un cartable écologique :

Un crayon en bois naturel non teinté et non verni

Des cahiers et feuilles en papier recyclé à 100% non blanchi

Pour corriger : barrer proprement ou, éventuellement, utiliser un correcteur à rubans rechargeables ou un correcteur liquide à base d'eau ou d'alcool

Une latte et un taille-crayon solides en métal ou en bois, ni colorés ni peints

Un surligneur crayon fluo en bois naturel non verni et non teinté

De la colle à base d'eau dans un pot ou stick rechargeable

Des feutres à base d'eau ou d'alcool et de colorants alimentaires

Un classeur en carton recyclé avec des coins en métal pour le protéger

Une gomme en caoutchouc naturel, non-colorée et sans étui

Un stylo solide, avec un réservoir (utiliser de préférence de l'encre à base d'eau)

Une boîte à tartines solide et suffisamment grande

Une gourde solide qui ferme bien et qui se lave facilement



MUSIQUE, THÉÂTRE, DANSE : L'ACADÉMIE PRÉPARE SA RENTRÉE

L'académie communale de musique G.H. Luytgaerens offre une variété de cours de musique instrumentale et vocale, de théâtre et de danse, ainsi que des cours théoriques. En vue de la rentrée 2003, voici tous les détails sur les cours proposés.

MUSIQUE INSTRUMENTALE ET VOCALE • CLAVECIN • PIANO • VIOLON ALTO • VIOLONCELLE • FLÛTE TRAVERSIÈRE • FLÛTE À BEC • CLARINETTE • SAXOPHONE • TROMPETTE • CORNET • COR • TROMBONE • PERCUSSIONS • ORGUE • CHANT • MUSIQUE DE CHAMBRE • VOCALE ET INSTRUMENTALE • ENSEMBLE INSTRUMENTAL : piano, guitare/cordes, cuivres/bois • **THÉÂTRE** • ART DE DIRE • DÉCLAMATION • DICTION • **DANSE** • DANSE CLASSIQUE (dès 7 ans) • DANSE CONTEMPORAINE (enfants à partir de 7 ans, adolescents et adultes) • JAZZ (dès 10 ans) • COURS SPÉCIAL JAZZ (adolescents et adultes) • **COURS THÉORIQUES** • SOLFÈGE (ordinaire et cours pour adultes) • HISTOIRE DE LA MUSIQUE • ECRITURE ET ANALYSE MUSICALE

Par ailleurs, l'amicale de l'académie propose différentes animations et activités :

- Cours d'initiation musicale théorique et pratique pour enfants de 3 à 6 ans

- Atelier d'improvisation orale et dessin pour enfants de 6 et 7 ans

- Organisation de concerts

- Achat d'instruments de musique et de matériel didactique

Dès son inscription à l'académie, l'enfant est membre de l'amicale.

Une cotisation modique est demandée par élève.

Inscriptions : en septembre 2003 (du lundi au vendredi) de 16h30 à 19h

Académie communale de musique G.H. LUYTGAERENS

RUE DU SAULE 1 À 1090 JETTE

TÉL./FAX : 02/427.60.72

Un PC, ça sert à quoi ?

L'association "I have a dream" organise une initiation à l'usage de l'informatique.

**Microsoft Word,
Excel, Access**

**Internet Explorer,
Outlook Express
Programmation**

Les cours débiteront au mois de septembre. Le prix est fixé à 2 EUR par cours.

Pour tout renseignement : "I have a dream" - place Laneau 2 - tél. 02/426.44.04 - fax : 02/426.43.63

COURS COMMUNAUX DE PROMOTION SOCIALE J.L. THYS

Rue Essegem 101 à 1090 Jette - Tél./fax : 02/427.07.57

EN SOIRÉE

Les lundis et mercredis ou les mardis et jeudis de 18h30 à 21h40

NÉERLANDAIS - ANGLAIS - ALLEMAND - ESPAGNOL - ITALIEN - COUPE

EN JOURNÉE

Les mardis et jeudis de 9 à 12h

FRANÇAIS pour nouveaux arrivants

EN JOURNÉE

Les mardis et jeudis de 9 à 12h ou de 13 à 16h

NÉERLANDAIS élémentaire et moyen

NOUVEAUTÉ

Les mardis et jeudis

**COURS D'ALPHABÉTISATION
sous l'égide de "Lire et écrire"**

INSCRIPTIONS : EN SEPTEMBRE 2003 (DU LUNDI AU JEUDI) DE 18 À 20H

ACCÈS : STIB (18, 19, 49, 53, 81, 94 ET MÉTRO PANNENHUIS) OU TRAIN (GARE DE JETTE)

René Magritte proclamé "Jettois le plus remarquable"

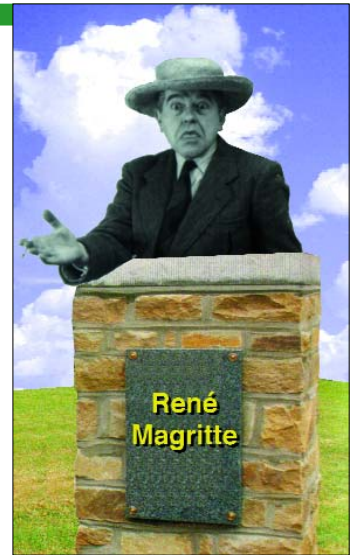
Le grand concours d'été du Jette-Info a rencontré un beau succès auprès des lecteurs. Pas moins de 234 Jettois ont participé à ce concours des "100 Jettois remarquables". Le top 3 des personnalités plébiscitées constitue un podium de choix. Le peintre surréaliste de renommée internationale est arrivé largement en tête du classement, suivi par notre précédent bourgmestre Jean-Louis Thys. Le baryton José Van Dam enlève, quant à lui, une très honorable troisième place. Vous trouverez sur cette page un portrait de ces trois Jettois remarquables dont nous avons toutes les raisons d'être fiers. Certains partici-

pants nous ont proposé des noms qui auraient également eu leur place dans ce top 100. Citons le bourgmestre Etienne Demunter, l'infirmière Léa Quiévy, bénévole au Centre d'entraide, ou encore le résistant Eugène Toussaint. Les gagnants de notre concours seront prochainement tirés au sort parmi les participants. Ils remporteront de beaux prix, parmi lesquels des repas dans différents restaurants Jettois.

Lors du dépouillement des bulletins, 3 points ont été attribués au 1er, 2 points au 2ème et 1 point au 3ème.

TOP 10

1. René Magritte (262 points)
2. Jean-Louis Thys (136 points)
3. José Van Dam (91 points)
4. Roba (55 points)
5. Médecins sans Frontières (54 points)
6. André Favresse (45 points)
7. Audrey Hepburn (40 points)
8. Paul Garcet (34 points)
9. Jean-Joseph Crocq (31 points)
10. Maurits Lemmens - Jean Capart (30 points)



René Magritte

J'avais quinze ans quand j'ai fait ta connaissance tu étais déjà mort depuis deux ans ce retard, je ne pouvais le combler qu'auprès de ta femme et de tes amis surréalistes je revivais ainsi ton existence. J'étais déconcerté par tes images brutales, tes idées et tes découvertes fascinantes comme issues d'un autre monde dont je ne pourrais plus jamais me détacher. J'ai exploré ta jeunesse à Châtelet et Lessines séjourné dans les maisons où tu as vécu vu ton appartement au Perreux près de Paris tes excursions à Cadaques, à Nice, en Italie et en Amérique qui, des années plus tard, dégagent encore une telle atmosphère. Ce contraste-là me frappe aussi : pendant que tu vivais sobrement dans ton rez-de-chaussée à Jette tes œuvres étaient exposées dans une galerie à New York les images qui sont nées dans ta petite salle à manger voguent maintenant sur toute la planète. Si tu avais vécu dix ans de plus qu'aurais-tu encore découvert que personne ne connaîtra ou ne percevra jamais. Tu étais très renfermé, un mur même après quarante-cinq ans avec ta femme tu ne jetais pas le masque tu avais une aversion pour le passé, l'avenir ou l'introspection 'Que ma peinture vaille plus ou moins dans cent ans ça m'est égal'. Tu témoignais plus de tendresse aux chiens qu'aux gens ou aux femmes tu ne partageais ton intimité qu'avec des prostituées. Ce que tu avais dans la tête ne correspondait pas à ta vie réelle tu ne parlais pas de mourir ou de disparaître. Samedi : les portes de l'ambulance qui t'a déposé chez toi claquent lundi: tu te rends compte que tu ne survivras peut-être pas 'Je me demande si je m'en sortirai' - tes dernières paroles mardi après-midi à deux heures et quart tu meurs une tête comme celle d'un petit Japonais jaune qui dépasse du drap Loulou est couché au pied du lit.

Maintenant c'est à nous de te connaître, de te déchiffrer de découvrir tout ce que tu n'aimais pas dévoiler toi qui peignais beaucoup mieux que tu n'écrivais mais qui préférais écrire que parler. Bien que tu sois déjà parti depuis plus que trente ans le sentiment prédominant est toujours le même : le manque de ton génie aux centaines d'idées.

MÉDITATION EN PROSE - ANDRÉ GARITTE, CONSERVATEUR DU
MUSÉE RENÉ MAGRITTE, RUE ESSEGHEM 135

Jette info n°101 - septembre 2003

René Magritte, le surréalisme à l'échelle mondiale



René Magritte a vu le jour le 21 novembre 1898 à Lessines (Belgique). Son père Léopold Magritte est commerçant et sa mère Adeline Magritte-Bertinchamps modiste. En 1910, Magritte suit pour la première fois des cours de peinture.

1912 est une année tragique pour la famille de Magritte. Sa mère se suicide à l'âge de 42 ans. L'adolescent est élevé par une gouvernante et par sa grand-mère. Il fréquente l'école secondaire à Charleroi. C'est là, lors d'une kermesse, qu'il fait la connaissance de Georgette Berger qui deviendra son épouse. En 1916, Magritte s'inscrit pour deux ans à l'Académie des Beaux-arts de Bruxelles. Il y rencontre le peintre Victor Servranckx. Après son mariage et ses premiers pas dans le surréalisme, Magritte va s'installer au Perreux-sur-Marne, dans la banlieue parisienne. Il rejoint les surréalistes français et se lie avec André Breton, Paul Eluard, Hans Arp, Joan Miró et Salvador Dali. De retour à Bruxelles, Magritte rencontre Louis Scutenaire. Une amitié profonde liera les deux hommes.

Pendant 24 ans, de 1930 à 1954, René Magritte vit au n° 135 de la rue Essegheem. Il y aménage un atelier et ouvre un petit studio de publicité. Durant cette période, Magritte produit près de la moitié de son oeuvre et la plupart de ses toiles les plus célèbres. Cette maison abrite aujourd'hui le musée René Magritte. Il s'agit de l'unique musée consacré au célèbre peintre surréaliste belge. L'univers de Magritte y est reconstitué, avec des objets originaux (le piano de Magritte notamment), trois toiles, de nombreuses gouaches et des dessins de la main du maître.

Le 15 août 1967, Magritte meurt à l'âge de 68 ans dans sa maison de la rue des Mimosas à Schaerbeek. Au cours de sa vie, il a réalisé plus d'un millier de toiles qui sont exposées dans les musées du monde entier. Avec Brel et Hergé, Magritte est l'un des artistes belges qui s'exporte le mieux.

André Garitte, initiateur du musée René Magritte et fin connaisseur de l'oeuvre du peintre, est l'auteur d'une méditation en prose que nous vous livrons ci-contre.

Jean-Louis Thys, une vie au service de la population



Jean-Louis Thys est né le 28 novembre 1939 au sein d'une famille jettoise. Il est le cadet de deux enfants. Après des études secondaires à l'Institut Saint-Louis (Bruxelles), il est engagé en 1963 à l'administration communale de Ganshoren. Il y gravit différents échelons, tout en suivant des cours du soir à l'issue desquels il obtient un diplôme en droit administratif.

En 1966, il est appelé à diriger le cabinet du député-bourgmestre de Ganshoren Richard Beauthier, fonction qu'il occupe jusque fin 1975. Très tôt, il se sent attiré par les réalités de la vie politique. Ainsi, en 1967, il devient président des Jeunes Sociaux-Chrétiens de l'arrondissement de Bruxelles. A ce titre il participe en 1968 à la campagne électorale au sein de la première liste francophone du PSC. Son programme est axé sur la défense et la reconnaissance de la région bruxelloise. Soucieux de concrétiser son idéal, à la fois démocratique, chrétien et francophone, il se lance dans la politique au niveau national. Vice-président national des JSC en 1968, il sera par deux fois leur président national (en 1971-72 et en 1972-73) et siègera dès lors au Comité directeur du PSC. Il fut, aux côtés de Charles-Ferdinand Nothomb, l'un des instigateurs du rajeunissement du parti et de son nouvel essor.

Au plan communal, Jean-Louis Thys accède le 1er janvier 1976 à la fonction de secrétaire du Centre public d'Aide sociale de Ganshoren. Parallèlement, il présente sa candidature à Jette sur la liste PSC aux élections communales d'octobre 1976. Le 1er janvier 1977, il est nommé bourgmestre de Jette. Il a occupé cette fonction pendant de près de 23 ans. Les Jettois lui ont en effet renouvelé leur confiance à trois reprises (en 1982, en 1988 et en 1994, alors qu'il présente une Liste du Bourgmestre Jean-Louis Thys). Sa politique dynamique, basée sur la concertation systématique avec les habitants, a grandement contribué au renouveau de la commune.

Sa carrière politique déborde rapidement du cadre communal. De 1981 à 1991, il siège comme député. De 1985 à 1989, il occupe le poste de secrétaire d'Etat à la Région bruxelloise sous les gouvernements Martens-Gol et Martens-Moureaux. En 1989, il est ministre des Transports, des Travaux publics et de la Santé dans le gouvernement Picqué I à la Région de Bruxelles-Capitale.

Régionaliste convaincu, Jean-Louis Thys a toujours voulu inscrire la destinée de sa commune dans une perspective bruxelloise, commune qu'il a incontestablement marquée de son empreinte. Parmi les grands axes qui ont caractérisé son action politique à tous les niveaux, on retrouve un même projet de cité, teinté d'humanisme et d'un sens social omniprésent.



José Van Dam, célèbre baryton aux racines jettoises

José Van Dam est né en 1940 et a passé sa jeunesse à Jette. Après ses études au conservatoire de Bruxelles, il est lauréat aux concours de Liège et de Toulouse. En 1961, il est engagé par l'Opéra de Paris où il débute dans 'Les Troyens' (Berlioz). Il parfait ses talents de chanteur auprès de l'opéra du Palais Garnier et à l'opéra de Genève. En 1967, il rejoint l'opéra de Berlin où il passera six saisons. Dès 1970, sa carrière internationale connaît un essor remarquable. José Van Dam est invité à Covent Garden, à l'opéra de Vienne, à la Scala, au MET et il retrouve régulièrement le Palais Garnier. "J'aime l'audace, à condition qu'elle se justifie sur le plan artistique et qu'elle soit bénéfique pour l'oeuvre." Ces propos de José Van Dam sur la mise en scène contemporaine montrent combien le chanteur est attaché à l'authenticité de l'oeuvre et au rendu fidèle de la partition et du texte. Il a travaillé avec des dirigeants célèbres, comme Von Karajan, Abbado, Plasson, Davis, Ozawa, Maazel, Dutoit, Casadesu, Soustrot. Il ne s'est pas limité aux grands classiques de l'opéra. Avec la même passion, il a interprété des oeuvres du 20ème siècle (surtout de la musique française). Pour preuve, sa discographie étendue aborde différents genres d'opéra, notamment Pelléas et Mélisande, Saint-François d'Assise, Le Fou (Ladouski), Requiem (Durufle), des opérettes de Hahn et de nombreux lieder de Schubert, Schumann, Mahler et Duparc. Passionné par la formation des jeunes chanteurs, José Van Dam est conseiller pédagogique auprès du Conservatoire de Liège. Il joue 'Le maître de musique' dans le film de Gérard Corbiau. On se souvient aussi de son interprétation de Leporello dans le film de Joseph Loszey sur Don Giovanni. Pour la télévision, il a notamment interprété Golaud avec l'Opéra de Lyon et Méphisto dans 'Musiques au coeur' de Eve Ruggieri. Le chanteur a participé à de nombreuses productions de la Monnaie, tant des opéras que des concerts et des récitals. Quelques productions récentes pour l'Opéra Royal : Boris Godounov, Falstaff, Wozzeck, Les Noces de Figaro, Salomé, Gianni, Schicchi et Il Turco en Italie. José Van Dam a chanté lors du mariage du Prince Philippe et de la Princesse Mathilde.

De jeunes acrobates à la découverte des techniques de cirque



Du 4 au 8 août, l'équipe de Prévention de Jette organisait une formation aux techniques de cirque dans le parc de la Jeunesse. Les enfants ont appris à jongler, à sauter à la corde, à rouler sur un monocycle,... Une quinzaine de jeunes ont participé à cette formation gratuite. Ils ont particulièrement apprécié les acrobaties un peu folles qu'ils ont eu l'occasion d'essayer.

Un été en musique au parc de la Jeunesse



Les concerts du mardi soir, organisés dans notre commune durant les mois de juillet et août, ont rapidement conquis les Jettois. L'animation musicale, déjà bien présente à Jette (Jazz Jette June, Rockardinal, le bal des sports,...), s'est enrichie d'une série de concerts supplémentaires. Pour un coup d'essai, le zomfestival d'été Jette fut une réussite. Toutes les semaines, des centaines d'amateurs de musique ont convergé vers le parc de la Jeunesse pour découvrir un large éventail de genres musicaux, plus dansants les uns que les autres. Il y a eu de la salsa, du blues, des variétés, du folk, de la raï, des percussions africaines. Le 15 juillet, Aché Havana (notre photo) a entraîné le public dans un tourbillon de rythmes cubains. Le parc de la Jeunesse a vraiment vécu un été en musique. Ambiance...

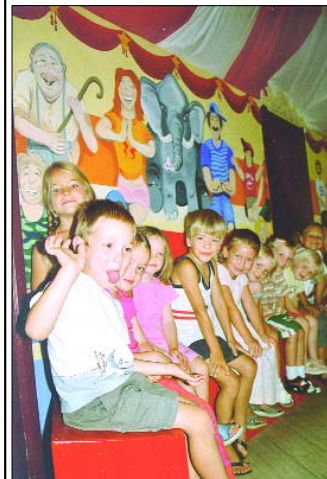
8ème Retrofoot: beau succès pour les ancêtres



Le 15 août, notre commune accueille traditionnellement de superbes véhicules anciens. Cette 8ème édition du Retrofoot qui a attiré de nombreux admirateurs sur la place Cardinal Mercier était organisée par le RSD Jette en collaboration avec l'asbl Sports à Jette présidée par Eric Schuermans et l'échevin des Sports Benoît Gosselin. Le vainqueur a été couronné au terme d'un concours d'élégance (avec vote du jury et du public) et d'un rallye sur le thème de la bande dessinée.

Une Graham Paige, parfaitement conservée, a obtenu le premier prix de justesse devant une Ford A. Une Citroën blanche 15 Six s'est classée à la troisième place. Pour clôturer cette journée de belle manière, le RSD Jette a facilement remporté le match de gala du Retrofoot contre Grimbergen.

'Les Ateliers de Caroline' accueillent les petits clowns



Un musée du clown vient d'ouvrir ses portes à Jette. Les initiateurs de ce musée mobile, baptisé 'Les Ateliers de Caroline', ont décidé un beau jour de poser leurs valises au n° 151 de la rue Léon Theodor. Ils proposent aux enfants des animations amusantes et didactiques sur le thème du clown. Ces animations s'adressent plus spécialement aux écoles, aux mouvements de jeunesse, aux services culturels, aux maisons de jeunes, aux organisateurs d'animations pour enfants, aux plaines de vacances...

Les jeunes visiteurs pénètrent dans un vrai décor de cirque, avec une tente, une piste de la musique. Les animations sont interactives et éducatives. Les enfants sont émerveillés par l'ambiance magique du cirque. Il y a de grandes chaussures de clown, des instruments de musique étonnants, des perruques, du maquillage, des acrobaties,...

Durant l'année scolaire, 'Les Ateliers de Caroline' reçoivent la visite de petits groupes d'enfants. Pendant les vacances, des stages sont organisés pour les enfants francophones et néerlandophones. Parmi les activités centrées sur le thème de la semaine, citons le bricolage, les marionnettes, le théâtre, le jardinage, la cuisine, l'initiation aux techniques de cirque, ... Le tout dans un cadre verdoyant.

Renseignements et réservations:

MUSÉE DU CLOWN
 'LES ATELIERS DE CAROLINE'
 Rue Léon Theodor 151 à 1090 Jette
 Tél. 02/461.36.90
 - fax : 02/461.36.91
 e-mail : caroline@idshows.com
 site internet : www.idshows.com

Jette Senior Citizens' School

Cours de langues, coupe/couture et gymnastique

Dans le cadre des animations proposées par l'échevinat du 3ème âge Lucien Vermeiren, des cours de langues, de coupe/couture et de gymnastique sont organisés à Jette. Voici le programme de ces cours.

Cours de langues

Reprise des cours : le lundi 29 septembre 2003

Au Foyer culturel jettois (2ème étage - ascenseur - local 210) - Bd de Smet de Nayer 145 - 1090 Bruxelles

Le programme comprend des cours d'anglais, d'italien, d'espagnol et d'allemand (à condition d'avoir un minimum de 3 élèves). Les cours sont organisés par niveaux. L'horaire complet peut être obtenu sur demande.

Prix : 3,80 EUR par leçon

Inscription : sur place, le jour des cours. Il n'y a pas de droit d'inscription à payer.

Pour tout renseignement : service du 3ème âge - centre administratif - rue H. Werrie, 18-20 - 1er étage - bureau 130 - 02/423.12.66 (Patricia Hellem)

Cours de coupe/couture (pour débutants et initiés)

Au Pavillon Wouters (rue Wouters 12)

Tous les vendredis (+ éventuellement le lundi) : de 14h00 à 16h00

Pour tout renseignement : Madame Jossa (02/478.08.63) ou Madame Coessens (02/478.22.69).

Cours de gymnastique

A la Salle Omnisport de Jette (avenue du Comté de Jette)

Mardi et Jeudi : de 10h00 à 11h00

Prix : 14 EUR par trimestre. Obligation de fournir un certificat médical attestant que votre état de santé vous permet de suivre un cours de gymnastique.

Pour tout renseignement : Madame Jeanne Dossogne (02/425.45.56) ou Monsieur Chaerels (02/478.24.75)

Cours de danse

Vous apprendrez à danser la valse viennoise et la valse lente, le tango, le cha-cha, la rumba, le rock, etc. Le cours est donné par un moniteur expérimenté (ancien compétiteur).

Au Pavillon Wouters (rue Wouters 12)

Tous les mardis après-midis sauf pendant les congés scolaires :

- de 14h00 à 15h00 : Cours de perfectionnement (prix : 3 EUR)

- de 15h00 à 16h00 : Entraînement pour tous (prix : 1 EUR pour les élèves du cours pour débutants ainsi que pour les élèves du cours de perfectionnement, 2 EUR pour toutes les autres personnes non-inscrites aux cours)

- de 16h00 à 17h00 : Cours pour débutants (prix : 3 EUR)

Pour tout renseignement : service du 3ème âge - centre administratif - rue H. Werrie, 18-20 - 1er étage - bureau 130 - 02/423.12.66 (Patricia Hellem)

ANTENNE INTERUNIVERSITAIRE DE JETTE ET DU NORD-OUEST Programme 2003-2004

L'antenne interuniversitaire UCL/ULB de Jette et du Nord-Ouest de Bruxelles propose chaque année un cycle de conférences présentées dans la salle communale des fêtes, 10 place Cardinal Mercier à Jette. Ces conférences débutent à 14h30 et sont ouvertes à tous les citoyens, avec priorité aux abonnés.

16/10/2003

"La Belgique à la croisée des élections"

Francis Delpérée, professeur de droit constitutionnel UCL

13/11/2003

"L'Europe est-elle une puissance spatiale ?"

René Dejaiffe, docteur en sciences, astronome, directeur du Planetarium

27/11/2003

"Philippe le Beau, un oublié de l'Histoire"

Jean-Marie Cauchies, historien UCL

11/12/2003

"L'avenir de la production d'énergie nucléaire : un point de vue physicien"

Paul-Henri Heenen, professeur ULB, ingénieur

15/01/2004

"Pourra-t-on vacciner contre le cancer ?"

Lise Thiry, professeur honoraire ULB, virologue

12/02/2004

"Bruxelles gothique"

Donatienne Blanjean, licenciée en histoire de l'art et archéologie UCL

18/03/2004

"L'évolution de la vie et l'espace"

Jacques Naisse, professeur honoraire ULB, physicien

22/04/2004

"L'homme et ses sortilèges : vie et oeuvre de Maurice Ravel"

Paul Damblon, chimiste ULB, musicien, écrivain et journaliste

Abonnement : 22 EUR pour les 8 conférences

(CCP 000-002574136 - communication 'Antenne interuniversitaire')

Par conférence : entrée 3,70 EUR

Renseignements et réservations: 02/423.12.66.

Cours d'informatique pour les seniors

A l'initiative de l'échevinat du 3ème âge francophone, l'asbl DACT-Ecole, association spécialisée dans la formation, propose des cours d'informatique aux seniors jettois.

Dès la fin septembre 2003, une nouvelle série de cours d'initiation et de perfectionnement sera mise sur pied (cycle de 2 heures de cours c.à.d. 1 heure de théorie + 1 heure de pratique, nombreux exercices durant 12 séances).

Au programme

Module 1 Initiation à Windows et à Word

Module 2 Niveau avancé : Word (4 x 2h) et Excel (8 x 2h)

Ces cours seront donnés dans les locaux de DACT-ECOLE (avenue Charles-Quint n° 290 à 1083 Ganshoren). Le mercredi : de 9h30 à 12h30, de 13h15 à 15h15 et de 15h30 à 17h30, le jeudi matin pour le module 2. Prix : 183,00 € pour la session de 12 séances de 2 heures (soit 24h). Possibilité de paiement en 3 fois.

Inscriptions : auprès de l'asbl Dact-Ecole (avenue Charles-Quint, 290 à 1083 Bruxelles - tél : 02/469.14.93 - fax : 02/465.74.13 - Fortis : 001-2855269-53)

Programme des activités pour les seniors

Jeu 2 octobre : excursion à Tournai

Dans le cadre du 20ème 'Festival international de danses folkloriques', une excursion est organisée à Tournai. Une visite guidée est prévue ainsi qu'un repas chaud à midi. Au programme du spectacle de danses folkloriques : la Hongrie, le Portugal, la Macédoine, l'Inde, la République de Cuba et le Chili.

Rendez-vous à 7h00, place Cardinal Mercier - Prix : +/- 40 EUR

Réservation : à partir du 15 septembre, entre 10h00 et 11h30, auprès du service du 3ème âge - centre administratif - rue H. Werrie, 18-20 - 1er étage - bureau 130 - 02/423.12.66 (Patricia Hellem)

CELA SE FÊTE !

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans ? Vous fêterez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans de mariage (ou plus) ? Si vous le souhaitez, l'administration communale vous aidera à donner plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Lucien Vermeiren, officier de l'Etat civil (02/423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (rue Henri Werrie 18-20 à Jette - tél. 02/423.12.70).

Félicitations...

... aux époux Grousez - Ladavid. Ils ont fêté leurs noces de diamant le 12 juillet 2003.

... aux époux Questier - De Smedt. Ils ont fêté leurs noces d'or le 23 août 2003.

... aux époux Netour - Sach. Ils ont fêté leurs noces d'or le 30 août 2003.

AGENDA

SEPTEMBRE

Jusqu'au 28.9 : EXPOSITION "Au loup ! Mythes et réalités". A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14). Ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 17h, le week-end de 10 à 18h. Entrée : 3 EUR - seniors et étudiants : 2 EUR - familles : 5 EUR. Possibilité de visite guidée (supplément de 25 EUR). Info : 02/479.00.52.

Du 2 au 28.9 : EXPOSITION "ça sent la bière...". A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14). Ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 17h, le week-end de 10 à 18h. Plaquelette des cafés et brasseries - guide des bonnes adresses. Dégustation de bière de Dieleghem. Entrée libre. Concerts gratuits le 21.9 à l'occasion des journées du patrimoine (café-concert avec piano et accordéon musette). Info : 02/479.00.52.

Du 6 au 21.9 : EXPOSITION "Offrandes". Photographies de Jean-

Claude Perrier et poésies de Véronique Lenne. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Ouvert du mardi au vendredi de 14 à 18h - le samedi de 9 à 18h - le dimanche de 11 à 16h. Vernissage le vendredi 5.9 de 19h30 à 21h30. Nocturne le 19.9 jusqu'à 21h. Entrée libre. Info : 02/426.64.39.

Le 9.9 : A 20h, CAFÉ FAMILLE, espace de discussion et de réflexion sur les questions qui ont trait à la famille. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 5 EUR. Info : 02/479.92.75 (asbl Humanita).

Les 13 et 14.9 : De 10 à 18h, JETTE, MA DECOUVERTE. Nombreuses animations et portes ouvertes. Dispatching central de l'opération : place Cardinal Mercier. Info et programme : 02/423.12.92 - www.jette.be.

Le 18.9 : de 14h15 à 17h15, CENT

ANS DE JAZZ : "Oscar Peterson" et "Ella Fitzgerald" par Vicky Down (musicien) et Louis Stevens (documentaliste). Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 5 EUR. Info : 02/426.64.39.

Le 20.9 : en prélude à l'opération "A Jette, sans ma voiture", TOUR DU MONDE EN MUSIQUE sur la place Cardinal Mercier. A 20h, concert de variétés. A 21h, spectacle son et lumière. Accès gratuit. Info : 02/423.12.92.

Le 21.9 : A JETTE, SANS MA VOITURE. De 9 à 19h, circulation interdite pour les véhicules à moteur sur le territoire jettois. Nombreuses animations. Stand d'information et point de départ des activités sur la place Cardinal Mercier. Info : 02/421.42.09.

Le 23.9 : A 20h, CONFERENCE dans le cadre de l'exposition "Au loup ! Mythes et réalités". A la

Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14). Info : 02/479.00.52.

Les 27 et 28.9 : rallye "Chantons français" pour la FÊTE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE. "Le Merle Moqueur" de Christian Legréve le 27.9 à 19h. Michel Arbatz le 27.9 à 21h et le 28.9 à 19h. Claude Semal le 28.9 à 21h. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée libre. Info et réservation : 02/426.64.39.

Du 29.9 au 2.10 : BOURSE AUX VÊTEMENTS D'HIVER de la Ligue des Familles (0 à 16 ans, sport, grossesse). A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Dépôt sur rendez-vous (au 02/478.39.50 les 22 et 23.9 de 8 à 13h et de 19 à 20h). Vente le 30.9 de 19 à 20h pour les membres et de 20 à 21h pour tous, le 1.10 de 10 à 17h pour tous.

Plongez-vous dans l'ambiance conviviale d'un "village dans la ville"

Des espaces verts parmi les plus vastes et les plus riches de la Région, des activités artistiques et artisanales qui trouvent leurs racines dans notre passé, une vie culturelle et économique intense... Telles sont les richesses que les Jettois et leurs visiteurs d'un jour pourront découvrir les 13 et 14 septembre prochains.

Partez à la découverte de nos parcs et de nos bois, laissez-vous émerveiller par la flore et la faune du marais de Jette, participez à la vie de la ferme... Et tout cela à quelques minutes seulement du centre-ville.

Vous pourrez également pousser des portes qui sont habituellement fermées au public. Des artisans vous accueilleront dans leur atelier. Différentes expositions vous donneront un aperçu de la vie artistique de notre commune. Une visite au musée René Magritte vous permettra d'entrer dans l'intimité du célèbre peintre surréaliste belge. Pour vous convaincre, si besoin en est, que Jette se projette dans l'avenir, prenez le temps d'une petite promenade dans les Jardins de Jette. Ce nouveau quartier, taillé sur mesure pour ses habitants, offre à la fois les avantages d'une commune urbaine et la proximité de nombreux espaces verts.

Enfin, vous aurez surtout l'occasion de rencontrer des gens, de partager leurs passions, de découvrir leur univers. Parce qu'une commune n'a de sens que par les habitants qui y vivent.

Bienvenue à Jette et bonne découverte !

Hervé Doyen, Bourgmestre
Bernard Lacroix, Echevin de la Vie économique, des Animations et de l'Environnement

JETTE, un village dans la ville

13 et 14 septembre 2003



Art et artisanat

Au programme

Exposition à la galerie Image de Marc

LES 13 ET 14 SEPTEMBRE
DE 10 À 18H
VISITE LIBRE ET GUIDÉE
RUE LÉON THEODOR 83

Le rez-de-chaussée de cette maison du début du siècle abrite une galerie d'art qui s'ouvre sur un très grand jardin dont on ne soupçonne pas l'existence dans cette artère commerçante du centre de Jette. La galerie accueille une exposition de peintures, de photographies et de sculptures. Les passionnés de graphisme et de traitement de l'image pourront visiter les bureaux de communication et de pré-press qui occupent le même bâtiment. Quand l'art et le monde des entreprises se rencontrent...

Atelier de poterie et de céramique

LES 13 ET 14 SEPTEMBRE
DE 10 À 18H
VISITE GUIDÉE
RUE HENRI WERRIE 41

Betty Moerenhoudt vous propose une démonstration du travail de la terre et une exposition d'objets en terre cuite réalisés dans son atelier. En outre, l'artiste Hugues Renier présentera des planches originales

et des illustrations chez Betty Moerenhoudt. De 14 à 18h, il dédicacera un conte fantastique.

Visite du musée René Magritte

LES 13 ET 14 SEPTEMBRE
DE 10 À 18H
VISITE LIBRE
RUE ESSEGHEM 135
ENTRÉE : 3 EUR (AU LIEU DE 6 EUR)

Le musée René Magritte a ouvert ses portes à Jette en 1999. Il s'agit du premier musée consacré au célèbre peintre surréaliste belge. Il est établi dans la maison que René et Georgette Magritte ont occupée de 1930 à 1954. Le peintre y a produit à peu près la moitié de ses toiles et la plus grande partie de ses chefs-d'oeuvre.

Les visiteurs sont invités à se plonger dans l'univers de Magritte. Le rez-de-chaussée et la mansarde ont été réaménagés comme ils l'étaient à l'époque. Au fil des pièces, on découvre un cheval, un miroir, un piano noir, une chaise à bascule, un siège en rotin, la cheminée et la fenêtre qui apparaissent sur les toiles de l'artiste. Aux premier et deuxième étages, aménagés de façon plus neutre, des vitrines abritent de petits objets personnels de Magritte, des photos, des documents.

Exposition à l'Atelier 340 Muzeum

LES 13 ET 14 SEPTEMBRE
DE 10 À 19H
VISITE LIBRE
DRÈVE DE RIVIEREN 340
ENTRÉE : 4 EUR

L'Atelier 340 Muzeum a presque 25 ans. Parallèlement à l'agrandissement/rénovation des bâtiments et à la création d'un petit parc, l'Atelier 340 a progressivement construit une collection en fonction de thématiques conçues dans le passé ("La pierre dans l'art contemporain", "La surface sculpturale/Le noir dans le sculptural", "Nature/Sculpture", "Irreligia"), de certains types d'abstraction ou de confrontations, de quelques personnages singuliers (Jacques Lizène, Waclaw Szpakowski, TOUT,...). Ce parcours d'une grande richesse est actuellement visible au travers de l'exposition "L'histoire d'une collection 1979-2003".

L'Atelier 340 Muzeum est un centre d'art indépendant, créé en 1979, qui s'est donné pour but l'étude et la promotion de la sculpture et de l'art tridimensionnel, tant en Belgique qu'à l'étranger. L'Atelier 340 Muzeum organise 3 ou 4 expositions par an dans ses bâtiments, ainsi que plusieurs

manifestations hors de ses locaux. Les expositions sont thématiques, confrontatives ou personnelles (rétrospectives), accompagnées par la publication de catalogues illustrés et de cartes postales.

Parcours d'artistes au CPAS de Jette

LE 13 SEPTEMBRE DE 11H30 À 17H
VISITE LIBRE
RUE DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE
47-49

A l'occasion de "Jette, ma découverte", le CPAS de Jette présente son nouveau centre administratif. De nombreuses activités seront organisées à cette occasion : parcours d'artistes sur le site du CPAS (peinture, gravure,...), spectacles et musique d'ambiance, découverte de la cuisine d'ailleurs (stands de dégustation gratuits), animations pour les enfants (concours de chant - inscriptions sur place, grimage, ballons, château gonflable, mini-train), visite du nouveau centre administratif et présentation des services, ouverture du restaurant social.



Visite de l'Abbaye de Dielegem et de ses expositions

LES 13 ET 14 SEPTEMBRE DE 10 À 18H
VISITE LIBRE
RUE TIEBACKX 14

Les superbes salles de l'ancienne demeure abbatiale de Dielegem accueilleront deux expositions remarquables. L'une, présentée à Jette durant l'été, est consacrée au loup. L'autre, réalisée dans le cadre des prochaines journées du patrimoine, s'intéresse aux cafés et brasserie de Jette et du Nord-Ouest de Bruxelles.

Exposition "Au loup !", mythes et réalités

Dans l'imagination fertile des hommes, le loup a toujours eu une image ambiguë. Cette exposition retrace la petite histoire du loup à travers les siècles dans nos régions et présente la vie de l'animal dans son environnement naturel. Toutes les facettes de ce superbe animal sont présentées par le biais de panneaux réalisés par des spécialistes, de pièces rares provenant de différents musées, de vidéos et autres documents.

Exposition "ça sent la bière..."

Cette exposition retrace la petite histoire des brasseries villageoises qui, autrefois, attiraient un grand nombre de promeneurs issus de la ville. Les visiteurs pourront découvrir une sélection de photos, tableaux, affiches, publicités et objets des plus remarquables cafés, brasseries et estaminets de Jette, Laeken et Ganshoren. Parmi les pièces exceptionnelles, citons des fontaines à bière et des pots à bière en faïence bruxelloise des 18ème et 19ème siècles.

Espaces verts et patrimoine



JETTE,
MA DÉCOUVERTE.

Au programme

Fête à la Ferme pour Enfants

LES 13 ET 14 SEPTEMBRE

DE 11 À 18H30

VISITE LIBRE

PETITE RUE SAINTE-ANNE 172

La fête à la Ferme aura pour titre "Du grain au pain". De nombreuses animations seront proposées aux visiteurs : exposition interactive sur le thème du pain, cuisson artisanale du pain, balades en charrette et à dos de poneys, découverte du système d'épuration, visite aux animaux, clowns, ateliers pour les enfants (cuisson du pain, peinture sur tissu, pêche aux canards, grimage), vente des produits biologiques de la Ferme, restauration champêtre.

Cette ferme d'animation, créée en 1986, a pour objectif de permettre aux jeunes citadins de vivre, l'espace d'une journée, la vie d'un vrai petit fermier. Au travers d'une multitude d'activités liées à la saison, les enfants découvrent l'importance du travail agricole et renouent avec la nature. La Ferme pour Enfants est établie dans une très ancienne ferme brabançonne, en bordure du parc Roi Baudouin. Elle comporte 19 hectares de prairies, champs et vergers, un rucher, un four à pain et une serre. On y réalise l'élevage de tous les animaux de la ferme.

Découverte du parc Roi Baudouin

LES 13 ET 14 SEPTEMBRE

DE 10 À 18H

VISITE LIBRE

ACCÈS PAR LA CHAUSSÉE DE WEMMEL

L'institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE), responsable de l'aménagement et de l'entretien du parc régional Roi Baudouin, installera un stand d'information entre la phase I et la phase II

(à proximité du bac à sable). Les visiteurs y trouveront quantité de renseignements sur la gestion du parc.

A la fin des années 70 naquit l'idée de créer à Jette un parc qui relierait le bois du Laerbeek et le parc de la Jeunesse par une bande de verdure. Ce parc engloberait le bois de Dieleghem, le domaine du Sacré-Coeur, le Poelbos et le marais de Jette. Les phases I et II, délimitées à l'ouest par l'avenue de l'Exposition et au sud par la ligne de chemin de fer, furent aménagées en parc urbain. Quant à la 3ème phase du parc Roi Baudouin, il fut décidé de préserver son caractère naturel. C'est ainsi que le marais de Jette devint une zone de nature spontanée.

Location de vélos

LES 13 ET 14 SEPTEMBRE

DE 12 À 18H

BALADE LIBRE OU VÉLOTOUR GUIDÉ
ACCÈS PAR LA CHAUSSÉE DE WEMMEL

Des vélos seront mis en location par l'asbl Pro Velo entre la phase I et la phase II du parc Roi Baudouin. A 14h, un vélotour guidé emmènera les cyclistes à la découverte de Jette, Laeken et Neder-Over-Heembeek.

Prix de la location:

- vélo adultes/enfants : 3 EUR/heure

- sièges enfants : 1 EUR/heure

- vélos additionnels (3ème roue) : 2 EUR/heure

Prix de la participation au vélotour guidé : 8 EUR

Réduction carte jeunes, carte S, étudiants et chômeurs : -20% - enfants de 6 à 12 ans : -40%.

Afin de permettre au public bruxellois de découvrir la richesse et la multitude des espaces verts en Région de Bruxelles-Capitale, l'IBGE a confié à l'asbl Pro Velo la mission de développer un service de location de vélos dans différents parcs bruxellois, dont le parc Roi Baudouin. Quelque

30 vélos pour adultes et 10 pour enfants vous attendent tous les samedis et dimanches de juillet à octobre. Vous trouverez aussi les accessoires indispensables aux sorties réussies en famille : sièges bébé, remorques pour deux enfants et vélos additionnels (troisième roue remorquée pour les enfants de 4 à 6 ans). Les cyclistes peuvent en outre participer aux vélotours guidés organisés par Pro Velo au départ des points de location.

Visite de la réserve naturelle du marais de Jette

LES 13 ET 14 SEPTEMBRE

À 10H ET 14H30

VISITES GUIDÉES EN FRANÇAIS

RENDEZ-VOUS : AVENUE DE L'EXPOSITION, PRÈS DU PONT DU CHEMIN DE FER (DEVANT LE FLEURISTE AU N° 195)

La Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest (CEBO) vous propose une promenade guidée dans la réserve naturelle située dans le parc régional Roi Baudouin : le marais de Jette. Vous découvrirez la faune et la flore du fond de la vallée du Molenbeek occupé par des plans d'eau, des massifs de roseaux, des prairies humides et des fourrés de saules. Prévoir des chaussures de marche (ou des bottes par temps humide). Les chiens sont interdits.

Dans le cadre de l'aménagement du parc Roi Baudouin, le marais de Jette fit l'objet de travaux de restauration. Un sentier de promenade fut aménagé avec une portion importante en caillebotis (plancher permettant de garder les pieds au sec). Le marais fut clôturé et délimité, du côté du ruisseau, par un fossé. Depuis 1990, la CEBO est chargée de la gestion du site, dans le cadre d'une convention avec la Région de Bruxelles-Capitale. L'un des enjeux est la lutte contre l'assèchement du marais. Son alimentation est assurée par le captage des eaux provenant des sources du Poelbos. En 1998, le marais de Jette a reçu le statut de réserve naturelle, en raison de sa valeur scientifique et didactique. La CEBO organise des travaux de gestion hebdomadaires dans le marais de Jette (fauchage, débroussaillage), des visites guidées mensuelles des réserves naturelles du Poelbos et du marais de Jette, des cours d'initiation aux sciences naturelles, des promenades à thème.

Initiation des enfants au code de la route

LE 13 SEPTEMBRE DE 10 À 18H

INITIATION GUIDÉE POUR

LES ENFANTS

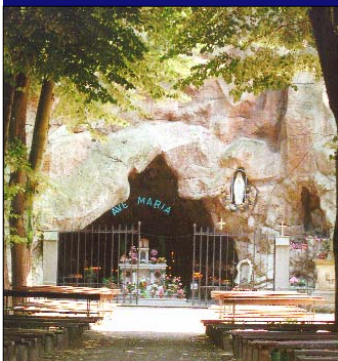
PARC DE CIRCULATION DE JETTE
(AVENUE DU LAERBEEK)

Les enfants auront accès à ce circuit routier plus vrai que nature pour découvrir la symbolique des panneaux de circulation, la fonctionnalité des aménagements de terrain, la hiérarchie des injonctions ou la cohabitation de tous les modes de déplacement, sans oublier les pièges de la route. Ils circuleront en vélo ou en go-cart, se déplaceront comme de vrais piétons et recevront les conseils des moniteurs du parc de circulation.

Le parc de circulation, situé dans le cadre vert du domaine du Poelbos, accueille les enfants de 7 à 11 ans depuis 1964. Juchés sur un vélo ou un go-cart, ils y reçoivent une initiation à la sécurité routière. Des milliers d'élèves qui fréquentent les écoles primaires jettoises y ont déjà été accueillis. Une rénovation en profondeur du parc de circulation s'imposait après plus de trente ans d'utilisation intensive. L'ensemble du site a été restauré (rénovation du bâtiment, des allées et des trottoirs, aménagement de ronds-points fleuris, renouvellement des plantations et de l'éclairage,...). Le parc de circulation rénové est à nouveau en service depuis avril 2002.



Culture et économie



Visite de la Grotte Notre-Dame de Lourdes

LES 13 ET 14 SEPTEMBRE
DE 9 À 17H
VISITE LIBRE OU GUIDÉE
(À 10H, 11H, 14H ET 15H)
RUE LÉOPOLD IER 296

L'un des plus anciens quartiers de Jette abrite un site unique, dédié à la prière, à la méditation, aux pèlerinages et aux grands rassemblements mariaux. L'association "Les Amis du Domaine Marial de la Grotte", créée en 1984 pour assurer la survie du site, vous invite à vous arrêter quelques instants dans ce lieu de pèlerinage.

Le site comporte la première église de la paroisse Notre-Dame de Lourdes (construite en 1913), la Grotte Notre-Dame de Lourdes et son esplanade (inaugurées en 1915), le Rosaire et le Chemin de Croix, ainsi que le Calvaire qui surmonte la Grotte. De petites chapelles qui décrivent les 15 mystères du Rosaire et les stations du Chemin de Croix sont disposées le long d'allées agrémentées d'arbres, d'arbustes et de verdure. Quatre groupes statuaire sont placés dans le domaine, surmonté par la croix du Clavaire haute de 6 m et son Christ.

Visite de l'église, du couvent et du jardin de la Madeleine

LE 13 SEPTEMBRE DE 12H À 16H,
LE 14 SEPTEMBRE DE 13 À 17H
VISITE LIBRE OU GUIDÉE
AVENUE DE JETTE 225

De style néo-gothique, l'église de la Madeleine comporte de nombreux vitraux qui évoquent la vie de la Sainte Vierge, de Sainte Marie-Madeleine et de plusieurs Rédemptoristes béatifiés ou canonisés. Seule la façade à front de rue s'offre au regard. L'église s'intègre en effet dans un ensemble qui comprend le cloître, les dortoirs et dépendances, ainsi que le jardin. En temps normal, l'église est la seule partie du site accessible au public.

L'église et le couvent de la Madeleine dominent la place Reine Astrid depuis leur édification en 1905. A l'époque, les Pères Rédemptoristes, avaient été expropriés de la maison et de la petite église qu'ils occupaient à proximité de la gare centrale, en vue de la construction de la jonction Nord-Midi. Les Pères trouvèrent alors à Jette un terrain pour y construire une nouvelle église.

Au programme

Visite du centre culturel Armillaire - exposition et conférence

LE 13 SEPTEMBRE DE 9 À 18H
VISITE LIBRE
BD DE SMET DE NAEYER 145

Les visiteurs du centre culturel Armillaire auront l'occasion de découvrir l'exposition de photographies "Offrandes" de Jean-Claude Perrier, avec des poésies de Véronique Lenne. A 14h30, aura lieu la conférence "La musique au féminin, les femmes compositeurs dans l'histoire de la musique classique" par le musicologue André Van Oekel (dans le cadre du cycle "Clés pour la musique" - entrée : 2,50 EUR).

Le centre Armillaire est l'un des hauts lieux de la vie culturelle jettoise. Tout au long de l'année, il accueille de nombreuses expositions, des spectacles et des concerts, des ateliers pour les enfants, les jeunes et les adultes. Au moment de la rénovation/reconstruction du bâtiment, l'idée est née de doter le centre culturel d'un élément architectural fort qui agirait un peu comme un signal pour le public. Le choix de l'architecte s'est porté sur une sphère armillaire qui surmonte la tour d'entrée. Cette sphère représente le globe terrestre entouré de l'orbite des astres dans le ciel. Elle a été conçue par l'artiste belge, dessinateur et auteur de bandes dessinées, François Schuiten.

Marché dominical de Jette

LE 14 SEPTEMBRE DE 7 À 13H
VISITE LIBRE
PLACE REINE ASTRID ET ENVIRONS

Le marché dominical de Jette vaut le détour. S'il est loin d'être le doyen de la capitale, il surpasse aujourd'hui en importance et en qualité la plupart des autres marchés de la Région. Plus de 300 commerçants ambulants et une quarantaine de vendeurs volants (n'ayant pas d'emplacement fixe) s'y installent chaque dimanche jusqu'à 13 heures, occupant près de 3 kilomètres de voiries sur la place Reine Astrid et dans les rues avoisinantes. Le 14 septembre, le marché accueillera un magicien.

Chocolaterie



artisanale Manon

LE 13 SEPTEMBRE DE 8 À 17H
VISITE GUIDÉE
RUE TILMONT 64

Le chocolatier proposera aux visiteurs une démonstration dans son atelier de fabrication. Sans dévoiler les secrets de son art, il expliquera aux petits et aux grands gourmands d'où vient le chocolat, comment les pralines artisanales prennent forme.

Visite des Jardins de Jette

LES 13 ET 14 SEPTEMBRE
VISITE LIBRE
ANGLE AVENUE DE L'ARBRE
BALLON ET AVENUE DE
L'EXPOSITION

En 1990, la commune de Jette décida d'ériger un nouveau quartier sur les terrains dont elle était propriétaire entre l'avenue de l'Arbre Ballon et l'avenue de l'Exposition. En imaginant les formes, les tracés, les matériaux et les couleurs du futur quartier, la commune et les auteurs de projet ont poursuivi plusieurs objectifs: de la verdure, des espaces à dimension humaine, des habitations de qualité, un cadre de vie convivial (voies piétonnes, zone 30, plantations, plaines de jeux), des habitations conçues pour répondre aux besoins de la vie moderne, de multiples possibilités (du logement individuel au logement familial). A terme, le quartier comptera 120.000 m² de logement (750 appartements et 150 maisons) et 30.000 m² de bureaux de gabarits modérés qui protégeront les habitations du bruit de la circulation tout en préservant le caractère résidentiel des Jardins de Jette. Une promenade dans ce quartier en construction vous permettra de découvrir un concept moderne d'urbanisation. Par ailleurs, l'appartement témoin (avenue de l'Arbre Ballon 128 - rez-de-chaussée) sera accessible le 13 septembre de 10 à 16h.



JETTE,
MA DÉCOUVERTE.



DISPATCHING CENTRAL DE L'OPÉRATION : PLACE CARDINAL MERCIER

INFO ET PROGRAMME COMPLET :
02/423.12.92 - WWW.JETTE.BE
JETTE, UN VILLAGE DANS LA VILLE

Avec le soutien de l'asbl Promotion de Jette

L'OPÉRATION "BRUXELLES, MA DÉCOUVERTE" EST UNE INITIATIVE DE BRUXELLES INTERNATIONAL (INFOS : 02/513.89.40 - CODE D'ACCÈS 12382), AVEC LA COLLABORATION DE WINDBAG COMMUNICATION (ORGANISATION ET SECRÉTARIAT : 02/370.61.10 - E-MAIL : WINDBAG@WINDBAG.BE)

PROCHAINES DÉCOUVERTES

04-05 octobre
Uccle

08-09 novembre
Laeken

20-21 mars
Bruxelles-Ville

Pour recevoir le programme complet de chaque week-end "découverte", envoyez votre adresse au secrétariat de l'opération (windbag@windbag.be).

Pour être tenu informé des prochaines découvertes et des autres activités de Bruxelles International, envoyez vos coordonnées c/o Annette Katz - Hôtel de Ville - Grand Place - 1000 Bruxelles - fax : 02/548.04.44.

Le Centre Armillaire présente...

Exposition "Offrandes"

Les photographies de Jean-Claude Perrier et les poésies de Véronique Lenne s'offriront à vous pour un voyage entre contemplation, dévoilement, nature vive et allégresse. Cette exposition, intitulée "Offrandes" comportera une soixantaine de photographies. Sans aucune intervention de laboratoire, elles reflètent une esthétique qui se base sur les rapports de lignes et de matières dénichées à l'état brut dans la nature.

Au Centre culturel Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)

Du 6 au 21 septembre 2003

Ouvert du mardi au vendredi de 14 à 18h - le samedi de 9 à 18h - le dimanche de 11 à 16h
Vernissage le vendredi 5 septembre de 19h30 à 21h30

Nocturne le 19 septembre jusqu'à 21h

Entrée libre

Info : 02/426.64.39

Cent ans de jazz

Pour cette nouvelle saison, le cycle "Cent ans de jazz" est de retour avec les deux mêmes compères passionnés : Louis Stevens, documentariste, et Vicky Down, musicien. Ils présenteront de nombreux extraits musicaux, des diapos, des vidéos, des anecdotes.

Cent ans de Jazz : Oscar Peterson - Ella Fitzgerald

Le 18 septembre 2003 de 14h15 à 17h15

Au Centre culturel Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 5 EUR la séance - 20 EUR l'abonnement aux 5 séances

Info : 02/426.64.39

Saison 2003-2004

16 octobre : Dizzy "the crazy man of jazz" Gillespie - Art Pepper

13 novembre : Blues and boogie, sève du jazz

18 décembre : L'art du trio

8 janvier : Stan Getz - Lionel Hampton

Fête de la Communauté française

Les 27 et 28 septembre 2003

Rallye "Chantons français"

"Le Merle Moqueur" de Christian Legrève. Une quinzaine de chansons hybrides, entre Argentine et Gilles de Binche, quelques histoires absurdes, tristes et risibles. Le 27 septembre à 19h.

Michel Arbatz. Léger voltigeur de la langue, ce funambule sensible propose un véritable voyage de poésie en chanson. Il est à la fois du côté de Trenet, Desnos et Queneau, avec des mots qui interpellent le spectateur. Le 27 septembre à 21h et le 28 septembre à 19h.

Claude Semal. Un des artistes les plus indispensables de la scène belge. Son sens de l'écriture combine subtilité et dérision. Son charisme est résolument hors norme. Voilà bien une valeur sûre... Plus que jamais. Le 28 septembre à 21h.

Au Centre culturel Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée libre

Info et réservation : 02/426.64.39

Au loup ! Mythes et réalités

L'exposition d'été du Foyer culturel jettois est consacrée au loup. Intitulée "Au loup ! Mythes et réalités", cette exposition retrace la petite histoire du loup à travers les siècles dans nos régions et présente la vie de l'animal dans son environnement naturel. Vous pouvez découvrir ce superbe animal sous toutes ses facettes par le biais de panneaux réalisés par des spécialistes, de pièces rares provenant de différents musées, d'une conférence, de vidéos et autres documents.

Le loup, entre amour et haine

Il aurait pu avoir plus de chance, comme le lion qui nous inspire le respect au point d'être considéré comme le roi des animaux. Dans l'imagination fertile des hommes, le loup a cependant toujours eu une image ambiguë. Il représente à la fois l'exemple de l'amour familial (pensez au "Livre de la jungle") et la part du diable sur terre. Le loup, devenu l'incarnation du mal, a été contraint d'endosser des méfaits dont il était bien incapable. Les loups se répandent dans toute l'Europe à l'occasion des invasions venues du Nord. Les hommes se livrent à d'interminables guerres, auxquelles s'ajoutent les ravages causés par la famine. Le loup n'est pour rien dans les folies des hommes, mais soit... Sous Charlemagne, la guerre contre les loups s'organise. Dans chaque comté, deux hommes sont chargés de la destruction des loups et des louveteaux. Au Moyen-âge, les loups ont pratiquement disparu dans les îles (Angleterre, Sicile, Sardaigne), mais ils sont encore bien présents sur le continent. Napoléon renforce la louveterie. Le dernier assaut contre le loup est porté au 19ème siècle dans le cadre de la lutte contre la rage, même si l'animal n'est en rien responsable des cas d'infection chez l'homme. Aujourd'hui, dans un parc naturel du Gévaudan, des "petits d'homme" s'émerveillent devant une louve et ses louveteaux...

Exposition "Au loup !"

Jusqu'au 28 septembre 2003

A la Demeure abbatiale de Dieleghem
(rue Tiebackx 14)

Ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 17h, le week-end de 10 à 18h

Possibilité de visite guidée

Entrée : 3 EUR - seniors et étudiants : 2 EUR - familles : 5 EUR



LE LOMBARD Copyright Le Lombard (Dargaud-Lombard sa) Denib job - 2003

Le 23 septembre 2003 à 20h, CONFERENCE

dans le cadre de l'exposition "Au loup ! Mythes et réalités"

A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Ça sent la bière... Cafés et brasseries de Jette et du Nord-Ouest de Bruxelles

Cette exposition, organisée dans le cadre des journées du patrimoine des 20 et 21 septembre, retrace la petite histoire des brasseries villageoises qui, autrefois, attiraient un grand nombre de promeneurs issus de la ville. Les visiteurs pourront découvrir une sélection de photos, tableaux, affiches, publicités et objets des plus remarquables cafés, brasseries et estaminets de Jette, Laeken et Ganshoren. Parmi les pièces exceptionnelles, citons des fontaines à bière et des pots à bière en faïence bruxelloise des 18ème et 19ème siècles.

Dès le 16ème siècle, l'importation de bières du Nord diminua considérablement en Belgique. La fabrication de bières locales augmenta et la qualité ne cessa de s'améliorer. Du 19ème siècle à la moitié du 20ème siècle, avant l'urbanisation galo-

pante des villages de la périphérie bruxelloise, les citadins venaient se désaltérer dans les brasseries villageoises pendant les fortes chaleurs de l'été. On y dégustait de la lambick et du faro, dénominations dont l'origine reste un mystère.

Dans les établissements de la bruyère de Ganshoren (au Heideken), on faisait aussi grande consommation de la bière de Louvain. A Jette, on allait se régaler de jambon à la "Double Tartine", au "Saint-Sebastien", "Au Saule", à "L'Oeuf". Sur la route de Jette à Laeken, il y avait un cabaret très en vogue appelé "Le Pannen-Huys".

Si cette évocation vous a mis l'eau à la bouche, rendez-vous dans les superbes salles de la Demeure abbatiale de Dieleghem où plane une douce odeur de bière.

Exposition

"ça sent la bière..."

Du 2 au 28 septembre 2003

A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 17h, le week-end de 10 à 18h

Plaquette des cafés et brasseries - guide des bonnes adresses

Dégustation de bière de Dieleghem

Accès gratuit

Concerts gratuits le 21 septembre (café-concert avec piano et accordéon murette)



Stéphane Steeman se raconte...

Le créateur de la fameuse 'Madame Gertrude' revient sur scène avec un spectacle d'improvisation interactif. En effet, le public peut décider de la prestation du comédien. Il suffit de lui demander ! De l'imitation du général de Gaulle et de Paul Vanden Boeynants à celle de Wilfried Martens en passant par son célèbre monologue sur l'exploration et la couque de Dinant, le répertoire du comédien n'est plus à présenter. Une longue carrière le précède : quinze ans de télévision avec Marion et dix ans de radio en compagnie de Jacques Mercier ('Dimanche musique'). Ses émissions sont encore dans toutes les mémoires. L'infatigable Stéphane Steeman vous donne rendez-vous le dimanche 19 octobre 2003 à 16h à la salle Excelsior, rue de l'Eglise Saint-Pierre n°8.

Prix : 12 EUR / 10 EUR.

Réservations (à partir du 15/09): de 10h à 11h30 auprès du service du 3ème Age - 1er étage du centre administratif - rue Henri Werrie 18-20 - tél. 02/423.12.66.